

**CONTRAT CITE DE L'AGGLOMERATION  
DU PAYS DE MONTBELIARD**

*Comité technique  
du jeudi 25 mars 2004*

*. Bilan et perspectives*

*. Programmation 2004*

**CONTRAT CITE DE L'AGGLOMERATION  
DU PAYS DE MONTBELIARD  
2001 – 2003**

*Bilan et perspectives*

25 mars 2004

## Bilan CITE et perspectives 2004-2006

Par la mise en place du Contrat CITE, le Conseil général a souhaité en 2001 soutenir les projets structurants des collectivités. Une enveloppe de 11 millions d'Euros a été réservée pour accompagner la mise en œuvre des stratégies de développement des trois principales communes et du Pays de Montbéliard exprimée dans le projet d'agglomération 2000-2020, tout en répondant aux objectifs du Département. Pour préciser les axes d'intervention de ce projet d'agglomération, le Pays de Montbéliard a élaboré des plans d'actions thématiques : Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacements Urbains, Plan de Renouvellement Urbain, Charte Environnementale, Plan Paysage, qui permettent de dégager des actions prioritaires concrètes. Le contrat d'agglomération en cours d'élaboration confirme ces priorités. Le SCOT en précisera les implications spatiales.

Dans le cadre du contrat CITE, deux axes d'intervention ont été proposés à l'articulation des stratégies de chacune des collectivités signataires.

### **1- Le développement économique, l'emploi et la formation**

Compte tenu des spécificités du Pays de Montbéliard, les opérations soutenues doivent permettre de conforter le pôle automobile et de favoriser la diversification des activités industrielles, notamment par le développement de nouveaux domaines liés aux TIC et au tourisme. Il convient également de favoriser la compétitivité des entreprises secondaires et tertiaires en développant le service et l'offre de foncier ou immobilière, mais aussi d'accompagner la dynamique de l'emploi par la valorisation des ressources humaines. Le développement de l'enseignement, de la recherche et de la vie étudiante est une condition nécessaire.

### **2- L'amélioration de la qualité de ville.**

La diminution régulière du nombre d'habitants, la périurbanisation et l'étalement urbain ainsi que l'évolution des quartiers fortement liée à la présence de grands ensembles ont conditionné les champs d'intervention prioritaires des collectivités. Plusieurs objectifs sont exprimés concernant :

- l'organisation, la maîtrise du développement urbain et le renforcement des centres,
- la diversification de l'habitat, la requalification des quartiers et le développement des activités et des services aux personnes, l'accompagnement social,
- la facilité de déplacement, la diversification et l'intégration des modes de transports,
- la valorisation de l'environnement, la préservation des ressources et la gestion des risques naturels et des nuisances.

En outre, le Conseil général contribue en dehors du contrat CITE au développement de l'agglomération par son intervention directe ou par sa participation financière à la réalisation des grands projets en direction des infrastructures et des équipements (TIC, voiries...), de la mise en valeur des espaces naturels ou encore des collèges.

Le contrat CITE est arrivé à mi parcours. Plus de la moitié des crédits (6 millions d'euros) ont été consommés dans le cadre du financement de 25 projets ce qui représente une consommation de 90% des crédits pré affectées pour la période 2001-2003. Environ 5 millions d'Euros sont donc disponibles jusqu'à la fin du contrat prévue jusqu'en 2006.

L'analyse des opérations financées dans le cadre du contrat CITE permet de souligner l'importance de l'intervention du Conseil général dans la mise en œuvre des politiques publiques locales et ses spécificités.

Pour le Pays de Montbéliard, ce contrat est néanmoins à mettre en perspective avec d'autres programmes qui concourent eux aussi à la mise en œuvre d'un projet global de développement de l'agglomération.

L'articulation et la recherche de complémentarité entre les programmes sont en cours dans le cadre de l'élaboration du contrat d'agglomération.

***En outre, la diminution progressive des crédits disponibles dans les différents contrats nécessite de porter une attention toute particulière au Contrat CITE qui constitue jusqu'en 2006 une enveloppe financière importante vers laquelle les collectivités ont tendance à se rabattre. Pour éviter que le contrat CITE ne devienne un contrat de substitution, les suites du programme et les priorités données au regard de la présente évaluation devront permettre de définir des mesures qui affirment sa spécificité.***

Le présent bilan intermédiaire et l'estimation des opérations prévue jusqu'en 2006 permettront de réaffirmer les priorités d'intervention et d'optimiser les programmations 2004-2006 du contrat CITE pour servir au mieux les stratégies globales de développement exprimées dans les documents d'orientation (projet d'agglomération, GPV, SCOT, PLH, PDU...).

## **Le bilan/perspective intègre :**

### **I/ Une synthèse :**

- Les interventions du Conseil général
- Les orientations possibles pour la suite du programme
- Les perspectives
- Une analyse du fonctionnement du programme et sa mise en perspective avec les autres contractualisations,

### **II/ Un bilan détaillé :**

- Un bilan financier
- Une évaluation des projets financés et de leur adéquation avec les orientations globales de développement ainsi que leurs impacts par rapport aux objectifs fixés,

# S Y N T H E S E

# **1- BILAN : NEUFS AXES MAJEURS D'INTERVENTION ENTRE 2001 ET 2003**

## ***1.1. Une intervention essentiellement qualitative pour le développement économique***

Le Conseil général a accompagné la mise en œuvre de la stratégie de développement économique du Pays de Montbéliard par le cofinancement en particulier des aménagements qualitatifs des abords des bâtiments. L'accompagnement qualitatif des opérations est une spécificité du contrat CITE qui mérite d'être soulignée et renforcée d'autant que les crédits ATSR sur l'axe D sont épuisés.

## ***1.2. L'accompagnement à la création de services en direction de la petite enfance***

Le contrat CITE a également contribué au renforcement du maillage d'équipement lié à la petite enfance. Une étude dont les conclusions paraîtront en mai permettra de faire état du nombre de places offertes, des conditions (tarifs...) et de déterminer les manques pour cibler les interventions complémentaires.

## ***1.3. Un soutien important aux grands équipements de rayonnement d'agglomération***

Le Conseil général est également intervenu sur de gros équipements de rayonnement d'agglomération (piscines) et des investissements importants sont également engagés sur la Cité de l'enfant ou l'espace multiculturel... Des complémentarités entre les équipements doivent être recherchées dans la suite du programme. Une étude sur les équipements était envisagée.

## ***1.4. Une intervention lourde dans les quartiers d'habitat social et de renouvellement urbain***

D'importants investissements ont été réalisés dans les quartiers d'habitat social confortant ainsi la politique de renouvellement urbain affichée par l'ensemble des partenaires (GPV, Contrat de ville...). Néanmoins, les interventions de renouvellement urbain réalisées n'ont pas été du même niveau (démolitions, requalification d'espaces publics). Les petites opérations d'aménagement le plus souvent présentées par tranches (Chiffogne) ne peuvent s'apprécier qu'au regard de l'ensemble des travaux réalisés à l'échelle du quartier et de la globalité du projet. Ces aménagements contribuent à une meilleure qualité du quartier.

## ***1.5. L'accompagnement d'opérations modestes d'aménagement du centre-ville de Montbéliard***

Plusieurs opérations d'aménagement ont été conduites dans le centre-ville de Montbéliard. Ce sont cependant des opérations modestes (pavage...) au regard des interventions prévues dans les prochaines années (centre des Alliés, îlot Baladin...). Certes ces interventions participent de l'aménagement du principal centre-ville de l'agglomération et des seules rues piétonnières. Néanmoins, il est possible de s'interroger pour la suite sur la nécessité de concevoir ces opérations dans une stratégie d'intervention plus générale en amont, intégrant l'ensemble des actions d'accompagnement (stationnement, façades, traitement des espaces publics...).

### **1.6. Une intervention touristique limitée à la première tranche d'aménagement du château**

Sur cette première période, les investissements liés au développement touristique ont été faibles. Les seuls travaux réalisés concernent le château de Montbéliard et le musée. Cependant, d'importantes opérations sont envisagées. Les grands projets de l'agglomération sont en gestation : parc scientifique de l'île du Mont Bart, Théâtre de Mandeure... Si les signataires du contrat maintiennent le développement du tourisme comme une priorité, alors l'enveloppe non consommée doit être conservée.

En outre, ne doit-on pas considérer l'aménagement des centres de villages comme un élément d'attractivité touristique ?

### **1.7. Aucune opération dans le domaine de l'environnement**

Les interventions réalisées ont d'avantage été présentées dans le programme ATSR. Le Conseil général intervient néanmoins au titre de ses aides traditionnelles et a soutenu les aménagements de la réserve naturelle. Plusieurs opérations d'aménagement, et de valorisation de l'environnement sont identifiées au contrat d'agglomération (belvédères, berges, traitement paysager des liaisons cyclables...). Ces opérations sont celles sur lesquelles des économies sont la plupart du temps réalisées par rapport à l'ensemble du projet. Les interventions qualitatives en accompagnement des projets sont indispensables pour atteindre les objectifs visés et obtenir un véritable retour sur investissements.

### **1.8. Une implication importante pour la mise en œuvre de certaines opérations du PDU**

Le Conseil général, partenaire et signataire de la charte d'engagement du PDU a contribué à la mise en œuvre des actions liées à la création d'un réseau cyclable structurant et le renforcement des transports collectifs. Le label PDU a été un outil qui a favorisé la concertation et la qualité des projets.

### **1.9. Une seule intervention importante pour l'aménagement de villages à Bavans**

Une seule opération a été conduite pour l'aménagement du centre bourg de Bavans. Elle a consommé plus de deux fois l'enveloppe prévisionnelle, laissant peu de place aux opérations moins consommatrices. Le projet d'agglomération prévoit de conforter le réseau de villages et d'aménager leur centre pour répondre aux aspirations des ménages et renforcer l'attractivité résidentielle du Pays de Montbéliard. En effet, seuls les « villages » ont gagné des habitants au dernier recensement.

## **2- LES ORIENTATIONS POSSIBLES**

***Il semble difficilement possible de considérer l'ensemble des projets présentés aux taux d'intervention actuellement pratiqués.***

Le recensement des projets en vivier (non exhaustif) et les seules sollicitations financières 2004 font apparaître qu'il sera difficile de considérer l'ensemble des opérations compte tenu de l'enveloppe disponible (5 millions d'euros). En outre, les ventilations de crédits par axes devront être révisées puisque certaines enveloppes sont sur consommées (équipements publics structurants et aménagement des centres bourgs). A l'inverse, certaines enveloppes sont encore disponibles notamment sur le tourisme et l'environnement et dans une moindre mesure sur le renouvellement urbain, le développement économique et les transports. Une autre possibilité pourrait consister à réduire systématiquement les taux d'intervention du Conseil général.

### **2.1. propositions possibles pour optimiser la programmation**

#### **2.1.1. Elaborer une programmation pluriannuelle**

Des priorités devront donc être affirmées par les signataires du contrat. En outre, à des fins de lisibilité, une programmation 2004-2006 semble nécessaire, même si des marges de manœuvre pourraient être conservées pour des projets non encore identifiés.

#### **2.1.2. Etablir des priorités : plusieurs pistes**

##### ***a) De nouveaux critères d'éligibilité ?***

Compte tenu de la nécessité de définir des priorités, l'élaboration de nouveaux critères d'éligibilité serait pertinente. Néanmoins, le choix de ces critères au regard des ambitions affichées du Contrat CITE et de la mise en œuvre du projet d'agglomération mériterait une attention particulière et un temps minimum (un mois ?) sans compter les besoins d'affichage liés aux échéances électorales.

##### ***b) Une priorité aux opérations qui trouveraient un accompagnement dans le soutien au fonctionnement ?***

Un des critères de priorité pourrait être lié aux opérations dont la mise en œuvre repose sur une aide complémentaire du Conseil général pour leur fonctionnement. Les structures liées à la petite enfance sont particulièrement concernées. Dans un sens, un tel dispositif permet d'élever l'ambition des projets présentés mais d'un autre côté ne risque-t-il pas d'être pénalisant pour des opérations d'extension qui ne demandent pas d'investissement supplémentaire en termes de fonctionnement ?

##### ***c) Une priorité donnée aux projets des signataires de la convention ?***

Même si les projets des principales communes sont bien souvent parmi les plus structurants pour le plus grand nombre, la mise en œuvre du projet d'agglomération ne saurait se résumer à la considération des seuls projets des grandes collectivités. Le projet d'agglomération ne peut se concrétiser que par la réalisation des actions des 29 communes dans le cadre des axes d'intervention établis. Or, la capacité des collectivités à présenter des projets est fortement liée à la présence de services. Le contrat CITE peut ainsi s'interroger sur la manière de restituer à l'ensemble des communes une capacité de faire et d'avoir accès au contrat.

##### ***d) L'éligibilité au contrat d'agglomération n'est pas un critère pertinent***

Le contrat d'agglomération qui traduit les axes d'intervention retenus par les élus du Pays de Montbéliard dans le projet d'agglomération 2000-2020 permet aujourd'hui d'inscrire la quasi-totalité des opérations dans le cadre de fiches génériques. Le contrat d'agglomération n'est pas assez sélectif.



### ***e) La remise en cause de règles établies ?***

Le programme considère à ce jour que certaines opérations sont automatiquement éligibles au regard de leur inscription dans le cadre de programme tels que le GPV, le PDU (label) ou le contrat de ville. Compte tenu de la disparité des projets, ne serait-il pas souhaitable de considérer ces règles comme non suffisantes ? Il conviendrait ainsi de limiter les opérations de requalification urbaine qui ne sont pas suffisamment structurantes.

## ***2.2. Trois propositions de priorités possibles pour donner une lisibilité plus forte au programme***

### **2.2.1. La finalisation d'opérations engagées (2 millions d'euros)**

Il paraît opportun de finaliser les opérations engagées dont le rendement ne s'appréciera pour certaines qu'au regard de l'opération dans son ensemble et non par tranche. En outre, le niveau d'intervention pour les opérations présentées en plusieurs tranches pourrait être défini sur la globalité de l'opération d'ici 2006.

Certaines opérations comme la friche d'Audincourt et l'équipement multiculturel de Valentigney sont des actions engagées pour lesquelles il est souhaitable d'assurer l'aboutissement.

En outre, les opérations liées à la petite enfance méritent d'être à nouveau soutenues même si les études à venir permettront de dresser un bilan et de cadrer les projets intervention.

### **2.2.2. La mise en œuvre d'une politique de développement touristique et d'aménagement de villages (1,9 millions)**

La diversification économique du Pays de Montbéliard passe par le développement du tourisme. Au-delà des opérations sur le château, plusieurs projets importants sont en cours de définition : parc scientifique et technique de l'île du Mont Bart, forts, théâtre de Mandeuze.... Cette orientation du projet d'agglomération est certainement la moins avancée si l'on regarde l'autre axe de diversification affiché concernant le multimédia, mais peut-être faut-il au contraire se concentrer sur ce seul axe ?

L'aménagement des villages peut être également une priorité. Ces collectivités n'ont pas les moyens financiers des grandes communes. La CAPM intervient peu pour leur compte ce qui ne leur permet pas de mettre en œuvre les orientations de développement du projet d'agglomération : aménagement ou requalification des centres, maîtrise du foncier pour éviter l'étalement urbain, préservation du caractère identitaire du village avec la préservation du patrimoine bâti et des espaces naturels... On rappelle que les villages sont les rares secteurs de l'agglomération qui ont gagné de la population au dernier recensement.

La plupart des communes ont des besoins non couverts en termes d'ingénierie qui ne sont pas complètement compensés par les interventions, même poussées, au titre des PLU, que mène l'ADU dans sa mission actuelle.

L'ADU a eu une mission ATSR pour accompagner les porteurs de projets dans la définition d'actions structurantes et élever l'ambition de leurs projets (mise en cohérence, amélioration de la qualité et mise en réseau pour un effet intercommunal).

Dans le cadre du contrat CITE, des outils collectifs pourraient être mis en place à destination de l'ensemble des communes : foncier, information et visites, ingénierie, montages juridiques et financiers.

### **2.2.3. La poursuite des opérations de requalification urbaine et du GPV (1 million)**

Sans considérer leur éligibilité systématique, ces opérations sont particulièrement structurantes pour les quartiers. Il convient néanmoins de déterminer les actions qui ne bénéficieront pas d'une prise en charge de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain. La complémentarité devra être organisée y compris dans le dossier qui sera rendu à l'ANRU.

#### ***Transversalement à ces trois propositions, le programme peut soutenir les opérations aux marges des compétences des collectivités et notamment les interventions qualitatives***

Certains projets sont aux marges des compétences des collectivités et notamment de la CAPM. Il s'agit d'opérations pour lesquelles les collectivités ont du mal à investir prioritairement comme les pistes cyclables ou l'accompagnement paysager des opérations réalisées. En l'occurrence, le Contrat CITE pourrait prioriser ses aides sur des opérations d'amélioration qui font la plupart du temps les « frais » des économies à réaliser sur l'ensemble du projet.

Il conviendrait de soutenir des opérations qui ne se feraient jamais sans l'intervention du Conseil général dans le cadre du programme CITE.

## **3- PERSPECTIVES**

### ***3.1. Des études en cours et à venir pour préciser les interventions***

En lien avec l'ADU, un schéma des parcs d'activités est en cours de définition. Il permettra de déterminer les sites, la nature et les modalités d'intervention nécessaires.

En outre, une étude est prévue par la CAPM sur l'aménagement de la coulée verte et bleue qui déterminera les interventions à réaliser notamment en termes de mise en valeur et de préservation de l'environnement.

L'étude annoncée sur le réseau d'équipements de l'agglomération et de l'aire urbaine permettrait de définir les complémentarités nécessaires, les manques et les réalisations à prévoir pour mailler le territoire du Pays de Montbéliard et les secteurs intercommunaux dans le cadre du SCOT.

Les études spécifiques sur les équipements liés à la petite enfance permettront également d'affiner la programmation...

### ***3.2. Des orientations possibles pour les programmations ultérieures***

Pour un meilleur fonctionnement des programmes ultérieurs, un certain nombre de mesures pourraient être considérées :

- Définition de critères d'éligibilité plus contraignants,
- Elaboration de critères de choix et de notation pour définir les priorités (niveau de conformité au projet d'agglomération et aux documents de planification, rayonnement intercommunal et niveau de cohérence par rapport à d'autres projets, niveau de conformité par rapport aux objectifs d'intervention du Conseil général...)
- Mise en place de critères d'évaluation et d'indicateurs de qualité en amont (grille d'analyse des projets) pour dresser un bilan plus précis (nombre d'emplois créés...). Un argumentaire sur le caractère structurant des opérations présentées serait intéressant.
- Une fiche bilan sur les projets pourrait être demandée à chaque maître d'ouvrage après réalisation de l'opération.

## **4- FONCTIONNEMENT DU CONTRAT ET MISE EN PERSPECTIVES DANS L'ENSEMBLE DE LA CONTRACTUALISATION**

### ***4.1. Des effets de concurrence entre les contrats qui limitent la lisibilité des spécificités de chacun***

Le Contrat CITE constitue pour les collectivités un des programmes qui concoure à la mise en œuvre du projet d'agglomération et des actions de développement de la CAPM ou des 29 communes. Les axes d'intervention proposés par les différents partenaires financiers (Etat, Région, Département, Europe) sont bien souvent identiques. Pour un même projet, les possibilités de plan de financement sont donc multiples : FEDER, ATSR (Etat, Région ou Conseil général). Les spécificités de chacun des programmes sont ainsi difficiles à déceler pour les collectivités. La recherche de complémentarités a priori des contrats, aurait permis de spécialiser les interventions de chacun des partenaires financiers et de clarifier les stratégies d'accompagnement de chacun d'eux. Le point commun avec la plupart des autres programmes concerne le non financement des études a priori.

### ***4.2. Des particularités liées au fonctionnement et aux interventions en direction de la petite enfance***

Le Contrat CITE se caractérise par sa souplesse de fonctionnement : dépôt de dossier, processus d'instruction et de validation notamment au regard du programme ATSR.

En outre, la politique du Conseil général se distingue des autres contrats sur le champ des investissements en direction de la petite enfance. Cet axe particulier d'intervention sera conforté par les aides prévues en matière de fonctionnement.

### ***4.3. Une enveloppe « préservée » dans le cadre du programme ATSR***

L'ambiguïté ressentie par les porteurs de projet concernant l'intervention du Conseil général dans le programme ATSR liée à l'affichage simultané d'un contrat spécifique CITE a incité ces porteurs à ne solliciter que l'Etat et la Région dans le cadre du programme ATSR.

### ***4.4. Une articulation a posteriori avec le contrat d'agglomération***

Le contrat d'agglomération a permis de déterminer les opérations les plus structurantes pour le développement du Pays de Montbéliard conformément aux orientations politiques exprimées dans le projet d'agglomération. Néanmoins, son élaboration tardive n'a pas permis de relayer la liste de ces actions dans les premières années de fonctionnement du contrat CITE et de « garantir » la cohérence et le caractère structurant de chacun des projets. Seuls les projets qui demandaient des subventions au titre du FEDER ont été examinés par la CAPM au titre du contrat d'agglomération.

L'état des consommations de crédits du contrat CITE et l'augmentation des demandes de subventions peuvent plaider en faveur d'une articulation plus importante entre le Contrat d'Agglomération et le Contrat CITE en déterminant les opérations prioritaires pour la programmation 2004 et suivantes. La définition de priorités par rapport à l'ensemble des projets identifiés peut néanmoins remettre en cause le caractère annuel de la programmation du contrat CITE.

#### **4.5. Des inégalités d'accès au contrat pour les collectivités**

Les plus petites communes de l'agglomération ne disposent pas d'une ingénierie suffisante pour élever l'ambition de leur projet et accéder au contrat CITE. Beaucoup d'entre elles ont des difficultés à élaborer des plans de financement cohérents. L'agence de Développement et d'Urbanisme est de plus en plus sollicitée pour développer les projets communaux et accompagner les collectivités dans l'élaboration de plans de financement et le montage des dossiers de demande de subvention.

#### **4.6. L'absence de critère d'évaluation et de « contrôle qualité »**

L'évaluation de l'impact des projets par rapport aux objectifs visés et l'élaboration d'un bilan des actions sont d'autant plus complexes que le contrat CITE n'a pas prévu de critères d'évaluation particulier a priori.

En outre, le fonctionnement du contrat ne prévoit pas de « bilan » à fournir par les collectivités après la réalisation des opérations subventionnées. Il n'est donc pas envisagé de contrôle qualité particulier.

**B I L A N**

**D E T A I L L E**

## **1. BILAN FINANCIER**

### **1.1. Plus de la moitié des crédits sont consommés conformément à la ventilation prévisionnelle initiale mais une accélération en 2003 qui annonce une forte pression pour 2004-2006**

L'enveloppe globale du Contrat Cité du Pays de Montbéliard est de 11 074 821 €. Pendant les trois premières années du Contrat, 5 759 883 € ont été consommés, soit 52% de l'enveloppe<sup>1</sup>. Il avait été prévu une pré affectation des crédits de 6 388 159 € sur la période 2001-2003 : le taux de réalisation est donc de 90%. Par année, le taux de réalisation se décompose ainsi : 2001 : 92%, 2002 : 83% et 2003 : 100%. Les perspectives 2004 confirment une tendance à l'augmentation des sollicitations financières du Conseil général. **Le montant global des crédits demandés identifiés en 2004 s'élève à 3 862 654 euros pour la première programmation soit deux fois plus que l'enveloppe prévisionnelle pour cette année et 72% des crédits disponibles.**

### **1.2. Une répartition inégale par maître d'ouvrage et une sollicitation importante de la CAPM**

La CAPM a bénéficié de la plus grosse enveloppe financière puisqu'elle a consommé 26% de l'enveloppe prévue depuis 2003. Les principales communes de l'agglomération ne sont pas les seules à émerger sur les aides du contrat CITE puisque Bavans a consommé 14% des crédits au même titre que Montbéliard. Etupes comme Valentigney ont bénéficié de 12% des crédits affectés. Malgré l'importance des projets affichés dès le début du programme, Audincourt n'a consommé que 9% des crédits attribués, ses principaux projets ayant été modifiés et reportés. En dehors des collectivités, seule l'UFC a bénéficié de subventions dans le cadre du programme CITE.

### **1.3. Une répartition financière inégale selon les axes qui interpelle la programmation 2004-2006**

33% des investissements 2001-2003 ont été réalisés sur des actions d'accompagnement au développement économique (axe A) et 60% sur des actions d'amélioration de la qualité de vie ou de ville (axe B). Globalement, 32% des crédits consommés concernent l'axe B6, renforcement d'un réseau d'équipements publics structurants, 25% l'axe A2, accueil et installation d'entreprises, et 14% l'axe B3 aménagement urbain des centres bourgs.

#### **L'axe A - D'importants financements pour le développement économique mais peu d'investissement dans le tourisme**

En trois ans, 2 millions d'euros ont été investis par le Conseil général pour soutenir les projets de développement économique dans le Pays de Montbéliard. Près de la moitié de l'enveloppe prévue pour 2001-2006 a été consommée malgré les faibles demandes dans le domaine du développement touristique (A4). Seulement 4% des crédits prévus ont été attribués. Néanmoins plusieurs opérations sont présentées en 2004 concernant l'aménagement du château à Montbéliard par exemple. L'axe A2, accueil d'entreprises, a été consommé à 92% des crédits pré affectés.

---

<sup>1</sup> Valeur indicative des données financières à confirmer avec le Conseil général

**Près de deux fois plus de crédits affectés à la qualité de vie et de ville que prévu (axe B), à l'exception de la prise en compte de l'environnement**

Par rapport à la ventilation prévisionnelle des crédits, l'axe B a été programmé à 175% notamment pour financer des opérations d'aménagement de centre bourg (Bavans) et le renforcement d'un réseau d'équipements publics structurants. L'axe B4, amélioration et diversification des modes de transport a été consommé à 100%.

Par rapport à la pré affectation des crédits, l'axe B3 aménagement urbain des centres bourgs a connu une surconsommation de 482% et l'axe B6 réseau d'équipements structurants de 416%. Néanmoins aucune opération liée à la mise en valeur des paysages, la préservation de l'environnement ou la prévention des risques naturels n'a été proposée. A noter que le programme ATSR est largement axé sur ce domaine. Plusieurs projets identifiés pour 2004-2006 dans le contrat d'agglomération ou d'ores et déjà dans le contrat CITE pourraient s'inscrire dans cet axe : aménagement des belvédères par exemple.

En outre, la plupart des projets identifiés en 2004-2006 s'inscrivent sur l'axe B. Cf. programmation prévisionnelle 2004 et perspectives 2004-2006.



## **2- EVALUATION DES PROJETS : UNE ADEQUATION GLOBALE AVEC LES ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT ET LES POLITIQUES D'AGGLOMERATION**

### **2.1. Axe A, le développement économique et l'emploi : un soutien réussi à des opérations de reconversion et de diversification**

Le développement économique est une des préoccupations majeures du Pays de Montbéliard qui oriente ses interventions dans deux directions : le maintien des activités secondaires et le développement du tertiaire en lien avec « le pôle d'excellence automobile » ainsi que la diversification par le développement du multimédia et la promotion du tourisme. Les préoccupations liées au développement concernent également la reconversion ou la requalification des friches industrielles.

Ainsi, le Conseil général a contribué à la mise en pratique de ces orientations. Les opérations de l'axe A sont peu nombreuses mais d'envergure. Les coûts des projets et les subventions CITE sont importants. Le Conseil général a soutenu des opérations structurantes.

#### **Axe A1 : Une friche industrielle reconvertie et plusieurs projets**

Les travaux du projet d'agglomération ont souligné que « le processus de relocalisation des entreprises anciennement implantées dans le tissu urbain fait apparaître des friches industrielles qui offrent les ressources d'un renouvellement du tissu ancien ». Ainsi, le Contrat d'Agglomération propose de développer une offre immobilière adaptée aux PME-PMI. Des friches industrielles peuvent être aussi reconverties pour accueillir de petites unités d'ateliers et de bureaux.

Pour accompagner ces ambitions, le Contrat CITE propose de contribuer « à la résorption des friches industrielles qui apparaissent à l'occasion des relocalisations ou abandons de sites traditionnels, et à la préparation des sites délaissés à un nouvel usage économique ou à toute autre fonction urbaine appropriée ».

#### **La réhabilitation de la friche de Peugeot Bart, une opération d'envergure**

De 2001 à 2003, un seul projet a été réalisé mais sur un site majeur du Pays de Montbéliard : par sa taille, par sa situation (entrée d'agglomération)... La requalification du site est réussie et sera une vitrine depuis la véloroute.

La requalification du site de la Roche a permis d'offrir de meilleures conditions à des entreprises déjà présentes dans le Pays de Montbéliard (ou à proximité) et ainsi de maintenir des emplois. Actuellement 15 entreprises sont installées, totalisant 300 emplois : second œuvre BTP et bureaux d'études automobiles.

Le Site de la Roche est une opération de reconversion économique qui a permis de développer à la fois de l'activité secondaire et tertiaire (150 emplois chacun).

#### **Les projets soutenus 2001-2003**

Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
CAPM	Bart	Réhabilitation friche Site de la Roche	2 152 580	430 516	20%
<b>Total</b>			<b>2 152 580</b>	<b>430 516</b>	

## Deux projets en cours, Japy et Valfond mais d'autres en perspectives

Les projets en cours concernant l'intervention sur les autres friches seront plutôt liés à des changements d'usage : Japy à Audincourt, friche Valfond.

D'autres opérations de requalification de friches pourraient intervenir d'ici 2006 : Japy à Exincourt, FOE à Hérimoncourt. En outre, le contrat d'agglomération a intégré une fiche générique pour la requalification de friches.

### Axe A1 - Les projets CITE en vivier - Prévisionnel 2004-2006

Année	Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
2004	CAPM	Dampierre	Dépollution du site Cristel	170 000	85 000	50%
2004	Audincourt	Audincourt	Japy - Halle économique	955 000	100 000	10%
2004	Mandeure	Mandeure	ZAC des Andanges	1 761 714	237 898	14%
2004	Nommay	Nommay	Friche Fonderie Valfond	317 909	48 000	15%
2005	Seloncourt	Seloncourt	Friche de la SCOP Wittmer		76 500	
2006	Ste Suzanne	Ste Suzanne	Friche de l'Epée			
<b>Total</b>				<b>3 204 623</b>	<b>547 398</b>	

Enveloppe disponible 2004-2006 : 333 000 euros

### Axe A2 : 3 opérations pour l'accueil et l'installation d'entreprises

Le projet d'agglomération a considéré que l'accueil des entreprises, et notamment la mobilisation du foncier et de l'immobilier nécessaire à leur implantation constitue un terrain de prédilection pour l'intervention publique. Ainsi, le Contrat CITE doit « permettre à des entreprises de s'installer ou de se relocaliser dans des espaces adaptés à leur activité en bénéficiant d'un environnement favorable.

#### Un accompagnement essentiellement qualitatif réussi de sites d'activités

Le Conseil général a contribué à trois opérations d'aménagements extérieurs de sites d'activités qui ont favorisés en l'occurrence la création d'emplois tertiaires. La Zone de la Naille est un ambitieux projet de pôle de loisirs, bowling, multiplexe, qui aura réellement un rayonnement d'agglomération.

L'immeuble « le First » répond bien au souhait de tertiarisation de l'emploi du Pays de Montbéliard. Sur les 1000 m<sup>2</sup> du First, 200 sont encore disponibles. Les entreprises installées sont surtout des bureaux d'études automobiles et un ex service Peugeot filialisé (service de maintenance).

Le projet introduit une mixité de fonctions intéressante à proximité de la zone du Pied des Gouttes. Néanmoins, il est possible de s'interroger sur le « rendement urbain » de son implantation. L'immeuble préfigure-t-il la réalisation du parc technologique tertiaire affiché dans le contrat d'agglomération. N'est-il pas également nécessaire de prévoir le développement de ce type d'activités en centre-ville ?

En outre, le Pôle Multimédia de Franche-Comté Numérica est l'opération phare des actions de diversification de l'économie du Pays de Montbéliard à laquelle le Conseil général contribue.

### Les projets 2001-2003

<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Lieu</i>	<i>Projet</i>	<i>Coût HT</i>	<i>Subvention</i>	<i>Taux</i>
Montbéliard SEDD	Montbéliard	ZAC Pied des Gouttes : immeuble First	707 265	350 633	50%
CAPM	Montbéliard	Pôle multimédia de FC	4 629 877	864 291	19%
Audincourt	Audincourt	Espaces publics ZA de la Naille	1 721 070	228 674	13%
<b>Total</b>			<b>7 052 063</b>	<b>1 443 598</b>	

### Axe A2 - Les projets CITE en vivier - Prévisionnel 2004-2006

Dans l'état actuel de la programmation, aucun projet pour l'axe A2 n'est prévu.

### Les projets identifiés au titre du Contrat d'Agglomération

- Extension de Numérica
- Zone d'activité de Technoland
- Zone d'activité des Hauts de Mathay
- Aménagement du parc technologique des Gros Pierrons
- Fiche générique : développement de l'immobilier tertiaire et industriel
- Fiche générique : accompagnement de la modernisation des sites industriels traditionnels.

Enveloppe disponible 2004-2006 : 624 000 euros

### **Axe A3 : l'accueil d'établissements de recherche, de transfert technologique et de formation supérieure : Numérica**

Le projet d'agglomération prévoit « de structurer un environnement attractif pour les entreprises en développant la recherche et les services ». La contrat CITE propose de renforcer la présence de la recherche publique ou privée dans le Pays de Montbéliard; poursuivre le développement du pôle universitaire ; favoriser le transfert de technologie ; contribuer à l'affirmation du pôle de compétences multimédia NTIC ».

### Les projets 2001-2003 : le projet Numérica

Il n'y a pas eu de projet sur l'axe A3 entre 2001 et 2003. Cependant, le Pôle Multimédia de Franche-Comté (Numérica) peut être imputé à la fois sur les axes A2 et A3. Pour simplifier l'élaboration du bilan, cette opération a été imputée sur l'axe A2.

### Axe A3 - Les projets CITE en vivier - Prévisionnel 2004-2006

Année	Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
2004	CAPM	Montbéliard	Équipement et construction d'un département GACO à l'IUT et d'un Institut Universitaire des Métiers	2 166 917	433 383 <sup>2</sup>	20%
<b>Total</b>				<b>3 204 623</b>	<b>547 398</b>	

Autres projets identifiés au titre du Contrat d'Agglomération qui pourraient s'inscrire dans cet axe :

- Construction de la troisième tranche de l'UFR STGI
- Extension du LERMS

Enveloppe disponible 2004-2006 : 763 000 euros

### Axe A4 : Peu de projet pour le développement touristique

Le projet d'agglomération prévoit de développer une économie touristique liée « au destin Wurtembergeois ; à la terre d'innovation de maîtrise technique et à l'écologie ludique et l'environnement ». Ainsi que Contrat CITE propose de mieux valoriser les potentialités touristiques du Pays de Montbéliard, de réaliser et de conforter des équipements et mettre en place des manifestations d'intérêt touristique, de créer les conditions favorables pour l'installation d'activités touristiques et de loisirs.

#### Les projets 2001-2003 : la première tranche du château de Montbéliard

Sur la période 2001-2003, peu de projets ont été programmés pour le développement touristique et les loisirs.

La rénovation du château de Montbéliard et le réaménagement du musée sont des opérations importantes, sur un équipement emblématique de l'agglomération et ayant un rayonnement dépassant le Pays de Montbéliard. Le projet a néanmoins été présenté par tranches successives ce qui n'a pas permis jusqu'alors d'avoir une vision globale de l'opération.

Par ailleurs, malgré un manque avéré, aucune opération favorisant l'hébergement touristique (gîtes, camping...) n'a pour le moment vu le jour.

#### Projets 2001-2003

Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
Montbéliard	Montbéliard	Château : aménagement du stockage des collections paléontologiques au Châtel devant	191 198	45 735	24%
<b>Total</b>			<b>191 198</b>	<b>45 735</b>	

<sup>2</sup> Pour réaliser des simulations l'ADU a arbitrairement affecté un taux de 20% de subvention

### Six nouvelles tranches prévues pour les aménagements du musée et du château

En outre, Montbéliard prévoit pour les années 2004-2006 plusieurs tranches d'intervention sur le château, pour un coût total de travaux hors taxe de 888 629 euros et une demande de subvention CITE de 266 589 euros. Le coût total de l'opération en intégrant les tranches précédentes est d'environ 1 080 000 euros pour une demande totale de subvention de 312 324 euros.

### Axe A4 - Les projets CITE en vivier - Prévisionnel 2004-2006

#### D'importants projets en perspective

Des projets d'envergure vont émerger pour les prochaines années du Contrat CITE : l'Île du Mont-Bart, la mise en valeur des belvédères, le Fort du Mont-Bart, le réaménagement du camping de Mandeuve.

#### Des projets dans le Contrat d'Agglomération

Théâtre de Mandeuve, Mont Bart, site touristique et de loisirs des étangs de la Savoureuse

#### Projets en vivier

Enveloppe disponible 2004-2006 : 1 959 000 euros

Année	Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
2004	Montbéliard	Montbéliard	Château : déménagement de l'administration du musée	259 365	77 809	30%
2004	Montbéliard	Montbéliard	Château : création de surfaces d'expositions	204 013	61 204	30%
2004	Montbéliard	Montbéliard	Château : réaménagement des salles d'expositions existantes	57 358	17 207	30%
2005	CAPM	Mandeuve	Valorisation touristique du site antique du théâtre	1 000 000	200 000	20%
2005	CAPM	Bart	Valorisation touristique du Mont-Bart	1 000 000	200 000	20%
2005	Hérimoncourt	Hérimoncourt	Valorisation du circuit de randonnée ; remise en état des belvédères	150 000	30 000	20%
2005	Montbéliard	Montbéliard	Château : création de surfaces d'expositions	200 669	60 201	30%
2005	Montbéliard	Montbéliard	Château : réaménagement des salles d'expositions existantes	83 612	25 084	30%
2005	Montbéliard	Montbéliard	Île du Mont-Bart	637 124	127 425	20%
2006	Montbéliard	Montbéliard	Château : réaménagement des salles d'exposition existantes	83 612	25 084	30%
2006	Montbéliard	Montbéliard	Île du Mont-Bart	637 124	127 425	20%
<b>Total</b>				<b>4 312 877</b>	<b>951 439</b>	<b>22%</b>

## **2.2. Axe B : beaucoup de projets pour renforcer la qualité de ville mais des impacts difficiles à mesurer**

Contrairement à l'axe A, les projets de l'axe B sont beaucoup plus nombreux et de nature très diverses. A côté de quelques gros projets structurants, beaucoup de petits projets ont été financés, sans que l'on perçoive de manière évidente leur impact sur l'amélioration de la qualité de la ville ou du moins que nous soyons en mesure d'en évaluer les effets. Chaque intervention qualitative contribue cependant à renforcer l'attractivité résidentielle du Pays de Montbéliard qui reste un des objectifs principaux de l'agglomération. L'impact de l'ensemble de ces mesures sera évalué au regard de l'évolution du nombre d'habitant lors de la diffusion des résultats du recensement rénové de l'INSEE.

### **Axe B1 : le développement et le renouvellement urbain**

Le contrat CITE accompagne « le développement de l'agglomération par l'extension de l'urbanisation (respect de la cohérence urbaine et de la qualité de l'environnement) ; la résorption des friches urbaines et la densification, l'accompagnement du renouvellement des grands quartiers d'habitat social ».

### **Les projets 2001-2003**

#### **De grosses interventions de démolition dans les quartiers d'habitat social**

Les projets sont d'importance diverse. La démolition des bâtiments de la Montagne à Etupes, correspond bien à l'objectif de renouvellement et de réinvestissement des grands quartiers d'habitat social.

#### **Un musée de l'enfant intercommunal dans le quartier de Grand-Charmont**

Le projet de maison de l'enfant et d'accueil périscolaire à Grand-Charmont rentre dans le projet d'agglomération notamment pour renforcer l'attractivité résidentielle. Le projet de musée de l'enfant a une vocation intercommunale : association AOE opérateur intercommunal dans le domaine de la culture ; ateliers d'arts plastiques « Art'Air », valorisation des créations ; lieu d'exposition ouvert au public.

#### **Des aménagements d'espaces publics qui s'apprécieront dans leur globalité**

Même si ces actions sont intégrées dans le contrat de ville, les aménagements de voirie dans le quartier de la Chiffogne ont moins de lisibilité au regard des orientations stratégiques de développement de l'agglomération. Le caractère structurant de l'opération s'apprécie à l'échelle du quartier. La présentation annuelle de tranches d'opérations a nuit à la lisibilité globale de l'intervention. En l'occurrence, de nouvelles tranches d'interventions sont prévues jusqu'en 2006 dans le quartier de la Chiffogne.

### Projets 2001-2003

Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
UFC	Etupes	Démolition de 126 logements : Savoie, Dauphiné et Provence	652 949	101 200	15%
Grand Charmont	Grand Charmont	Maison de l'enfant : transfert et extension, création du musée de l'enfant (des œuvres des enfants)	542 642	145 903	27%
Montbéliard	Montbéliard	Requalification des espaces publics quartier Chiffogne (rue Renaud de Bourgogne)	356 883	36 588	10%
Montbéliard	Montbéliard	Requalification des espaces publics quartier Chiffogne (rue Renaud de Bourgogne)	190 635	19 000	10%
Montbéliard	Montbéliard	Requalification des espaces publics quartier Chiffogne (rue Racine)	188 127	37 625	20%
<b>Total</b>			<b>1 931 236</b>	<b>340 316</b>	

### Axe B1 - Les projets CITE en vivier - Prévisionnel 2004-2006

#### De nombreux projets d'intervention dans les quartiers GPV dont les priorités sont à établir

12 projets GPV ont été recensés. Compte tenu du nombre important d'opérations, le niveau d'intervention pourrait être globalisé sur les trois années à venir et établi par quartier : Bizet, Petite Hollande, Chiffogne... Une priorité pourrait être donnée pour les secteurs qui ont déjà fait l'objet d'interventions afin de finaliser les aménagements.

#### Des projets d'aménagement en dehors des quartiers d'habitat social à ne pas négliger

Le développement et le renouvellement urbain du Pays de Montbéliard ne doivent peut-être pas se limiter aux opérations réalisées dans les quartiers d'habitat social. Le développement d'ensemble de secteur comme celui proposé par Seloncourt le long du Gland en liaison avec des équipements communaux et intercommunaux participe de la qualité de ville du Pays de Montbéliard.

### Projets viviers 2004-2006

Année	Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
2004	Bethoncourt	Bethoncourt	Rue de Champvallon	787 253	130 150	17%
2004	Gd-Charmont	Gd-Charmont	GPV : extension du CMS centre culturel	170 000	36 000	21%
2004	Gd-Charmont	Gd-Charmont	GPV : requalification du parc du CMS	100 000	20 000	20%
2004	Montbéliard	Montbéliard	GPV Bizet St Saëns	1 840 107	276 016	15%
2004	Montbéliard	Montbéliard	Renouvellement urbain Donzelot ; études et MO	66 000	19 800	30%
2004	Montbéliard	Montbéliard	Aménagement rez-de-jardin des Allouettes	35 117	8 779	25%
2004	Montbéliard	Montbéliard	Equipement Petite Hollande (MO)	418 060	62 700	15%
2004	Seloncourt	Seloncourt	Liaison espace Croizat-parc de la Stauberie	636 973	318 486	50%
2004	Valentigney	Valentigney	GPV : cheminement piéton Buis-La Charmotte	18 000	2 000	11%
2004	Habitat 25	Gd-Charmont	GPV : démolition bât Flandres	934 000	159 000	17%
2004	Habitat 25	Montbéliard	GPV : changement d'usage rue Bizet	764 678	76 468	10%
2004	SAFC	Bethoncourt	GPV : démolition bât 30, 33 et 18	3 150 000	319 000	10%
2004	SAFC	Montbéliard	GPV : changement d'usage rue Debussy	3 155 980	200 000	6%
2005	Audincourt	Audincourt	GPV mail urbain des Champs Montants	1 417 780	70 889	5%
2005	Audincourt	Audincourt	GPV démolition de la tour V	2 472 000	420 000	17%
2005	Valentigney	Valentigney	Aménagement espaces publics accompagnant la reconstruction aux Buis	300 000	30 000	10%
2005	Montbéliard	Montbéliard	GPV Bizet St-Saëns	866 332	129 950	15%
2005	Montbéliard	Montbéliard	Renouvellement urbain Donzelot	275 000	85 500	31%
2005	Montbéliard	Montbéliard	Equipement Petite Hollande	903 010	135 450	15%
2005	Montbéliard	Montbéliard	Equipement Petite Hollande espaces extérieurs	91 973	13 796	15%
2005	Seloncourt	Seloncourt	Réhabilitation du quartier Coteau Piégot		85 000	
2006	Montbéliard	Montbéliard	GPV Bizet St-Saëns	1 204 491	186 074	15%
2006	Montbéliard	Montbéliard	Renouvellement urbain Donzelot	275 000	82 500	30%
2006	Montbéliard	Montbéliard	Equipement Petite Hollande	1 878 763	281 850	15%
2006	Montbéliard	Montbéliard	Espaces publics Chiffogne	188 127	37 625	20%
2006	Seloncourt	Seloncourt	Requalification des anciens ateliers municipaux		160 000	
<b>Total</b>				<b>22 461 232</b>	<b>3 437 752</b>	<b>15%</b>



### Projets Contrat d'Agglomération

GPV de Belfort-Montbéliard, Contrat de Ville, Fiche générique : requalification des friches industrielles et urbaines, Fiche générique : amélioration du cadre de vie, aménagement urbain.

Enveloppe disponible 2004-2006 : 818 300 euros

### ***Axe B2 : renforcement de l'attractivité des centres-villes – « Montbéliard prend de l'avance ».***

Le Contrat CITE accompagne les opérations qui permettent d'améliorer les fonctions de centralité et la qualité urbaine dans les centres villes : espaces publics, activité commerciale, renouvellement des espaces dégradés, accueil d'activités tertiaires et de services.

#### **Les projets 2001-2003 : des projets modestes à Montbéliard depuis 2001**

Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
Montbéliard	Montbéliard	Rue Clémenceau, square Sponeck	331 271	80 000	24%
Montbéliard	Montbéliard	Requalification rue Cuvier	188 127	47 032	25%
<b>Total</b>			<b>519 398</b>	<b>127 032</b>	

Le programme a permis d'accompagner des opérations d'aménagement du centre ville de Montbéliard : l'aménagement de la rue Clémenceau est le prolongement de l'aménagement de la rue piétonne. Que ce soit la rue Clémenceau ou la rue Cuvier, les matériaux utilisés sont de qualité. Il serait intéressant de les préserver de la circulation et du stationnement automobile.

## Axe B2 - Les projets CITE en vivier - Prévisionnel 2004-2006

### Des projets plus ambitieux dans les centres des deux principales communes

Plusieurs projets particulièrement importants du point de vue de la requalification des centres-villes sont proposés. Trois d'entre eux méritent d'être soulignés : le centre des Alliés à Montbéliard, la troisième tranche de Velotte et la requalification de l'îlot Baladin.

### Prévisionnel 2004-2006

Année	Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
2004	Montbéliard	Montbéliard	Aménagement cours des Halles	798 337	199 584	25%
2004	Montbéliard	Montbéliard	Velotte 3 <sup>ème</sup> tranche : façade	317 726	63 545	20%
2004	Montbéliard	Montbéliard	Rue piétonne	196 488	49 122	25%
2004	Montbéliard	Montbéliard	Restructuration du centre des Alliés	1 477 493	443 248	30%
2005	Audincourt / SEDD	Audincourt	Requalification de l'îlot Baladin	635 550	127 110	20%
2005	Montbéliard	Montbéliard	Restructuration du centre des Alliés	1 709 903	310 274	18%
2006	Montbéliard	Montbéliard	Réaménagement de la place St-Martin	765 050	191 263	25%
<b>Total</b>				<b>5 900 547</b>	<b>1 384 146</b>	<b>23%</b>

### Les projets Contrat d'Agglomération

Fiche générique : amélioration du cadre de vie, aménagement urbain

Enveloppe disponible 2004-2006 : 476 300 euros

### Axe B3 : aménagement urbain des centres bourgs

Le projet d'agglomération du Pays de Montbéliard prévoit l'aménagement des villages pour renforcer la qualité de vie et le cadre résidentiel recherché par la population. En ce sens, cette mesure doit renforcer l'attractivité globale de l'agglomération. Ainsi, le contrat CITE prévoit d'accompagner les opérations qui améliorent la qualité urbaine des centres bourgs.

### Projets 2001-2003 : une opération importante au centre de Bavans

Le projet présenté par la commune de Bavans contribue à la structuration du centre du village. Il s'agit d'une réhabilitation d'un bâtiment ancien en centre bourg.

L'équipement favorise la mixité sociale et générationnelle. Il constitue un lieu de services pour les quartiers de Champerriet et Bel Air, le centre bourg et la nouvelle zone d'urbanisation des Hauts de Bavans (300 à 350 logements).

Ce projet a un « rendement » urbain et social important. Il structure le secteur en termes d'offre de services enfance et petite enfance.

Néanmoins, l'opération aurait pu être inscrite au titre de l'axe B6, renforcement d'un réseau d'équipements structurants. En l'occurrence, les crédits affectés à cette opération sont deux fois plus importants que l'enveloppe réservée pour cet axe d'intervention.

### Projets 2001-2003

Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
Bavans	Bavans	Espace Educatif pluriel au centre bourg : maternelle, cantine, CLSH, logement de fonction, aménagements extérieurs	2 086 039	815 858	39%
<b>Total</b>			<b>2 086 039</b>	<b>815 858</b>	

### Axe B3 - Les projets CITE en vivier - Prévisionnel 2004-2006

#### Plusieurs opérations dont il conviendra de mesurer le caractère structurant

Des projets de plus ou moins grande envergure ont été recensés pour les années à venir. Le caractère structurant de ces opérations ne doit peut-être pas s'apprécier qu'à l'échelle de l'agglomération mais bien à l'échelle de plusieurs communes voir de la commune. En effet, le projet d'agglomération affiche l'ambition de conforter ces villages qui constitue un des rares secteurs attractifs de l'agglomération pour la population. Au dernier recensement, les villages ont gagné des habitants alors que le Pays de Montbéliard en perdait globalement.

#### Les projets CITE en vivier

Année	Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
2004	Allenjoie	Allenjoie	Aménagement du centre village, remise en état du Temple	250 533	50 107	20%
2004	Vandoncourt	Vandoncourt	Aménagement du centre village	422 000	84 400	20%
2004	Voujeaucourt	Voujeaucourt	Restructuration de la rue du Mont Bart	757 200	105 000	14%
2005	Mandeure	Mandeure	Requalification de la place du 8 mai			
2005	Sainte Suzanne	Sainte Suzanne	Aménagement espaces publics dans ZAC			
2005	Vieux - Charmont	Vieux - Charmont	Aménagement rue des sources, place des Arbues	900 256	210 021	23%
2005	Seloncourt	Seloncourt	Aménagement du centre : rue Viette et pont		192 300	
<b>Total</b>				<b>2 329 989</b>	<b>641 828</b>	<b>28%</b>

#### Les projets Contrat d'Agglomération

Fiche générique : amélioration du cadre de vie, aménagement urbain

Enveloppe disponible 2004-2006 : 429 000 euros

## **Axe B4 : amélioration des transports, des déplacements et diversification des modes de transports**

Le projet d'agglomération du Pays de Montbéliard prévoit de diversifier les transports et les déplacements et veiller à leur intégration dans le tissu urbain. Le contrat CITE propose de favoriser la mobilité de toutes les catégories de population ; la desserte de l'ensemble du territoire et de favoriser les transports en garantissant la sécurité des passagers. En tant que signataire de la charte d'engagement du PDU, le Conseil général est un partenaire privilégié du Pays de Montbéliard pour la mise en œuvre des projets liés aux transports et déplacements. Le contrat CITE a permis d'accompagner plusieurs projets ayant reçu le « label PDU » garantissant le caractère structurant des opérations.

### **Les projets 2001-2003 : le réseau cyclable se dessine**

Les projets réalisés participent à la mise en œuvre du réseau cyclable d'agglomération validé et voté par les élus. En l'occurrence, la piste Exincourt / Vieux-Charmont et les aménagements cyclables de l'avenue Chabaud Latour se raccordent à la future vélo-route.

Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
CAPM	Audincourt Valentigney	Concours Pont Audincourt/Valentigney	84 31	42 159	50%
CAPM	CAPM	Piste cyclable Exincourt- Vieux-Charmont	470 000	141 000	30%
Montbéliard	Montbéliard	Espaces publics avenue Chabaud Latour	317 726	27 746	9%
Montbéliard	Montbéliard	Espaces publics avenue Chabaud Latour	Idem	63 545	20%
Seloncourt	Seloncourt	Aménagement rue d'Audincourt	343 771	69 637	20%
<b>Total</b>			<b>1 131 497</b>	<b>344 087</b>	

## Axe B4 - Les projets CITE en vivier - Prévisionnel 2004-2006

### La poursuite de la mise en œuvre du réseau cyclable et de gros chantiers PDU

Le Conseil général est également sollicité dans le cadre du contrat d'agglomération sur les principales opérations : pistes cyclables, pont Audincourt-Valentigney, TCSP.

Année	Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
2004	CAPM	Vieux - Charmont	Piste cyclable Vieux - Charmont Brognard			
2004	Bart	Bart	Piste cyclable le long du Rupt	331 202	66 240	20%
2004	Hérimoncourt	Hérimoncourt	Entrée Sud, aménagements piétons et bus	155 643	31 129	20%
2005	Audincourt	Audincourt	Aménagement rue de Seloncourt	600 000	120 000	20%
2005	Montbéliard	Montbéliard	Requalification avenue des Alliés	446 488	111 622	25%
2005	Montbéliard	Montbéliard	Route de Grand Charmont	446 488	111 622	25%
2006	Montbéliard	Montbéliard	Aménagement carrefour Gambetta-Môles-Foch	702 341	175 585	25%
<b>Total</b>				<b>2 682 16662</b>	<b>616 198</b>	<b>23%</b>

Enveloppe disponible 2004-2006 : 539 000 euros

## ***Axe B5 : Valorisation des paysages, préservation de l'environnement et prévention des risques naturels***

### **Pas d'opération CITE depuis 2001**

Aucun projet n'a été inscrit dans cet axe entre 2001 et 2003, et seulement deux projets se profilent pour 2004-2006.

### **Mais des interventions du Conseil général au titre de ces aides traditionnelles**

Le Conseil général a notamment participé aux aménagements de la réserve naturelle volontaire au titre des « Espaces Sensibles » : sentier pédagogique, aménagement écologique, paysagement...

## **Axe B5 - Les projets CITE en vivier - Prévisionnels 2004-2006**

### **Des projets importants en perspective**

Deux opérations méritent d'être soulignées pour les années à venir, les aménagements qualitatifs le long des axes cyclables et le traitement des berges de cours d'eau sur le Doubs à Valentigney. D'autres opérations de même nature pourraient voir le jour dans les prochaines années : berges de l'Allan à Sainte Suzanne, aménagement paysager de pistes cyclables à Audincourt...

Année	M. Ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
2004	CAPM	Exincourt Vieux-Charmont	Piste cyclable Exincourt Vieux-Charmont : aménagement paysager	395 075	79 015	20%
2004	Valentigney	Valentigney	Aménagement des rives du Doubs	1 267 181	253 436	20%
<b>Total</b>				<b>1 662 256</b>	<b>332 451</b>	<b>20%</b>

D'autres projets figurent au contrat d'agglomération

Enveloppe disponible 2004-2006 : 947 000 euros

## **Axe B6 : le renforcement d'un réseau d'équipements publics structurants**

Pour renforcer l'attractivité du Pays de Montbéliard, le projet d'agglomération prévoit d'améliorer la qualité des services aux ménages : culture, santé, petite enfance, personnes âgées, commerce. Ainsi, le contrat CITE finance des projets qui permettent d'améliorer la qualité des services publics qui contribuent à l'attractivité de l'agglomération et au bien être de la population ; de développer l'offre de services quand elle est insuffisante ou inadaptée.

En l'occurrence, le contrat CITE a largement contribué au financement de structures d'accueil de la petite enfance et affiche en cela une spécificité par rapport aux autres programmes. Il s'agit de l'axe pour lequel le plus de projets ont été retenus.

### **Les projets 2001-2003 :**

#### **De grosses opérations pour les piscines**

Les principales piscines de l'agglomération ont pu bénéficier d'aménagement et de remise aux normes. Même si aucune d'entre elles ne possède la dimension d'un équipement olympique, leur rayonnement à l'échelle de l'agglomération pour le grand public, les associations et les scolaires ne fait pas de doute.

#### **Une intervention particulière en direction de la petite enfance**

En outre, les projets concernant l'accueil petite enfance et l'accueil périscolaires sont nombreux. Le manque est tel dans le Pays de Montbéliard que tout nouveau projet est souhaité. Ce manque à longterm a été présenté comme une des raisons de la faible attractivité du Pays de Montbéliard par rapport à Belfort par exemple.

Un bilan des projets (nombre de places, services rendus, financements, portage....) est cependant utile pour réfléchir à une couverture cohérente du territoire et à une mise en réseau

des équipements. Pour cela un bilan est prévu à l'ADU en mai-juin 2004. Il s'agira également d'identifier les manques. Cf. cahier des charges.

La partie fonctionnement du Contrat Cité devra accompagner et conforter les structures financées en investissement et optimiser les futures réalisations.

Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
Audincourt	Audincourt	Friche Japy : cité de l'enfant	2 373 750	300 000	13%
Bart	Bart	Restauration et accueil péri-scolaire	22 414	8 966	40%
Etupes	Etupes	Mairie et CMS	1 431 496	200 000	14%
Etupes	Etupes	Mairie et CMS	idem	515 748	36%
Montbéliard	Montbéliard	Piscine découverte	127 465	45 735	36%
Montbéliard	Montbéliard	Alouettes, jeux de balle salle Jorky	152 450	45 735	30%
Nommay	Nommay	Local du CLSH	47 449	14 235	30%
Seloncourt	Seloncourt	Salle communale à usage scolaire, péri-scolaire et associatif	63 733	19 120	30%
Valentigney	Valentigney	Piscine couverte	401 116	200 470	50%
Valentigney	Valentigney	Piscine couverte	749 017	360 000	48%
Valentigney	Valentigney	Piscine couverte	173 707	86 854	50%
Valentigney	Valentigney	Espace multi-culturel (Etudes et MO)	100 000	50 000	50%
<b>Total</b>			<b>5 642 597</b>	<b>1 846 863</b>	

#### Axe B6 - Les projets CITE en vivier - Prévisionnel 2004-2006

##### De gros équipements en perspective à Audincourt et Valentigney

Le Conseil général a commencé à accompagner deux opérations lourdes pour des projets d'équipements à Audincourt et Valentigney. La création de la Cité de l'enfant à Audincourt et d'un centre de congrès permet en même temps de requalifier une friche en plein cœur de ville et en bordure du Doubs. Ce projet a donc un rendement urbain tout particulier. L'espace multi-culturel de Valentigney peut également avoir un rayonnement d'agglomération.

### Un besoin de lisibilité sur les complémentarités des équipements

Pour l'avenir, les partenaires s'accordent sur la nécessité d'avoir une lisibilité sur la complémentarité des équipements de l'agglomération. La mise en réseau des équipements et le maillage du territoire sont des orientations affirmées dans le projet d'agglomération. Une étude sur le niveau d'équipement, leur rayonnement, etc. permettrait d'éclairer les décisions publiques en la matière.

Année	Maître d'ouvrage	Lieu	Projet	Coût HT	Subvention	Taux
2004	CAPM	Courcelles les Montbéliard	Bâtiments multiservices pour l'école de parachutisme	599 450	119 890	20%
2004	CAPM	Brognard	Base de loisirs, extension des bâtiments	837 071	167 414	20%
2004	Seloncourt	Seloncourt	Réhabilitation de la salle polyvalente et construction d'une salle de convivialité		376 000	
2004	Sochaux	Sochaux	Réhabilitation d'un bâtiment pour une école de musique intercommunale			
2004	Valentigney	Valentigney	Equipement multiculturel			
2004	Vieux Charmont	Vieux Charmont	Aménagement d'une restauration et d'un accueil péri scolaire	264 818	107 773	41%
2005	Nommay	Nommay	Maison Grisier : services et logements conventionnés			
2005	St Suzanne	Ste Suzanne	Transformation locaux pour accueil péri-scolaire			
<b>Total</b>				<b>1 701 339</b>	<b>771 077</b>	<b>45%</b>

Le Contrat d'Agglomération prévoit une fiche d'intervention générique concernant les équipements et services d'initiative communale d'intérêt d'agglomération.

Enveloppe disponible 2004-2006 : 1 092 000 euros



## Bilan par axe 2001-2003

année	Maître d'ouvrage	Localisation	mesure CITE	Projet	Tranche travaux	Coût prévisionnel HT	Subvention Cité	Taux	Reste à Consommer 2004-2006
2001	CAPM	Bart	A1	Site de la Roche, réhabilitation de friche		2 152 580	430 516	20%	
<b>TOTAL Requalification de friches industrielles 2001-2003</b>						<b>2 152 580</b>	<b>430 516</b>	<b>20%</b>	<b>333 345</b>
2001	CAPM	Montbéliard	A2 A3	Pôle multimédia de Franche-Comté	1ère tranche	4 629 877	864 291	19%	
2001	Commune d'Audincourt	Audincourt	A2 A3	Espaces publics Naille -Zone d'activité de la Naille	1ère tranche	1 720 921	228 674	13%	
2002	Commune de Montbéliard/SEDD	Montbéliard	A2	ZAC du Pied des Gouttes : voiries et aménagements paysagers immeuble le "first"	1ère tranche	701 265	350 633	50%	
<b>TOTAL Accueil et installation d'entreprise 2001-2003</b>						<b>7 052 063</b>	<b>1 443 598</b>	<b>20%</b>	<b>624 082</b>
<b>TOTAL Accueil d'établissements de recherche, de transfert technologique et de formation supérieure 2001-2003</b>									<b>763 086</b>
2002	Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Acropole 1ère phase : Aménagement du stockage des collections paléontologiques au Châtel Devant	1ère tranche	191 198	45 735	24%	
<b>TOTAL Développement touristique 2001-2003</b>						<b>191 198</b>	<b>45 735</b>	<b>24%</b>	<b>1 958 768</b>
2001	Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Requalification espaces publics Chiffogne (Rue Renaud de Bourgogne)	1ère tranche	356 883	36 588	10%	
2002	Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Requalification espaces publics Chiffogne (Rue Renaud de Bourgogne)	2ème tranche	190 635	19 000	10%	
2003	Commune de Grand-Charmont	Grand Charmont	B1	Maison de l'Enfant : transfert, extension et création d'un Musée de l'Enfant		542 642	145 903	27%	
2003	Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Requalification espaces publics Chiffogne (Rue Racine)	3ème tranche	188 127	37 625	20%	
2003	UFC	Etupes	B1	Démolition de 126 logements : bât Savoie, Dauphiné, Provence		652 949	101 200	15%	
<b>TOTAL Développement et renouvellement urbain 2001-2003</b>						<b>1 931 236</b>	<b>340 316</b>	<b>18%</b>	<b>818 283</b>
2002	Commune de Montbéliard	Montbéliard	B2	Aménagement Centre Ville (rue Clémenceau et square Sponeck)		331 271	80 000	24%	
2003	Commune de Montbéliard	Montbéliard	B2	Requalification rue Cuvier 1ère tranche	1ère tranche	188 127	47 032	25%	
<b>TOTAL Renforcement de l'attractivité des centres villes 2001-2003</b>						<b>519 398</b>	<b>127 032</b>	<b>24%</b>	<b>476 308</b>
2002	Commune de Bavans	Bavans	B3	Espace éducatif pluriel : école maternelle, cantine, CLSH, logement de fonction, aménagements extérieurs		2 086 039	815 858	39%	
<b>TOTAL Aménagement urbain des centres bourgs 2001-2003</b>						<b>2 086 039</b>	<b>815 858</b>	<b>39%</b>	<b>-428 833</b>
2002	Commune de Montbéliard	Montbéliard	B4	Requalification des espaces publics avenue Chabaud Latour	1ère tranche	317 726	27 746	9%	
2002	Commune de Seloncourt	Seloncourt	B4	Aménagement urbain de la rue d'Audincourt (RD34) à Seloncourt		343 771	69 637	20%	
2003	CAPM	Audincourt/Valentigney	B4	Concours Pont Audincourt/Valentigney		84 317	42 159	50%	
2003	CAPM	CAPM	B4	Piste cyclable Montbéliard-Brogard : tronçon Exincourt-Vieux Charmont	1ère tranche	470 000	141 000	30%	
2003	Commune de Montbéliard	Montbéliard	B4	Requalification des espaces publics avenue Chabaud Latour	2ème tranche	317 726	63 545	20%	
<b>TOTAL Amélioration des transports, des déplacements et diversification des modes de transports 2001-2003</b>						<b>1 533 540</b>	<b>344 087</b>	<b>22%</b>	<b>539 147</b>
<b>TOTAL Valorisation des paysages, préservation de l'environnement et prévention des risques naturels 2001-2003</b>									<b>946 699</b>
2001	Commune de Montbéliard	Montbéliard	B6	Piscine découverte		127 465	45 735	36%	
2001	Commune de Montbéliard	Montbéliard	B6	Groupe scolaire des Alouettes, jeux de balles, salle Jorky		152 450	45 735	30%	
2001	Commune de Valentigney	Valentigney	B6	Restructuration de la piscine de Valentigney	1ère tranche	401 116	200 470	50%	
2002	Commune de Bart	Bart	B6	Restauration scolaire et l'accueil périscolaire		22 414	8 966	40%	
2002	Commune de Nommay	Nommay	B6	Aménagement d'un local en CLSH à Nommay		47 449	14 235	30%	
2002	Commune de Valentigney	Valentigney	B6	Restructuration de la piscine de Valentigney	2ème tranche	749 017	360 000	48%	
2002	Commune d'Etupes	Etupes	B6	Extension Mairie et Centre Médico-Social à Etupes (1° affectation)	1ère tranche	1 431 496	200 000	14%	
2003	Commune d'Audincourt	Audincourt	B6	Friche Japy Cité de l'enfant		2 373 750	300 000	13%	
2003	Commune de Seloncourt	Seloncourt	B6	Réaménagement d'une salle communale à usage scolaire, péri-scolaire et associatif		63 733	19 120	30%	
2003	Commune de Valentigney	Valentigney	B6	Restructuration de la piscine de Valentigney	3ème tranche	173 707	86 854	50%	
2003	Commune de Valentigney	Valentigney	B6	Construction d'un espace multi culturel : Etudes et maîtrise d'œuvre		100 000	50 000	50%	
2003	Commune d'Etupes	Etupes	B6	Extension Mairie et Centre Médico-Social à Etupes (2° affectation)	2ème tranche avec 1ère tranche	515 748	515 748	36%	
<b>TOTAL Renforcement d'un réseau d'équipements publics structurants 2001-2003</b>						<b>5 642 597</b>	<b>1 846 863</b>	<b>33%</b>	<b>-1 091 557</b>
2001	ADU	ADU	C1	participation au programme de travail de l'ADU		121 960	121 960	100%	
2002	ADU	ADU	C1	Participation au programme de travail de l'ADU		121 970	121 959	100%	
2003	ADU	ADU	C1	Participation au programme de travail de l'ADU		121 970	121 959	100%	
<b>TOTAL Etudes et suivi 2001-2003</b>						<b>365 900</b>	<b>365 878</b>	<b>100%</b>	<b>375 609</b>
<b>Total 2001-2003</b>						<b>21 474 551</b>	<b>5 759 883</b>	<b>27%</b>	<b>5 314 938</b>

## Bilan financier 2001-2003

<i>Bilan annuel</i>	Prévisionnel CITE	Consommation 01-03	Taux de réalisation	Reliquat 2001- 2003		Prévisionnel CITE	Reste à Consommer 2004-2006
2001	2 149 718	1 973 969	92%	175 749	2004	1 829 538	
2002	2 561 366	2 113 769	83%	447 597	2005	1 524 613	
2003	1 677 075	1 672 145	100%	4 930	2006	1 332 511	
<b>Total 2001-2003</b>	<b>6 388 159</b>	<b>5 759 883</b>	<b>90%</b>	<b>628 276</b>	<b>total 2004-2006</b>	<b>4 686 662</b>	<b>5 314 938</b>
<b>Total 2001-2006</b>	<b>11 074 821</b>						

<i>Bilan par Grands Axes</i>		Prévisionnel 2001-2006	Prévisionnel 2001-2003	Consommation 01-03	Taux de réalisation	Prévisionnel 2004- 2006	Reste à consommer 2004-2006
A	Développement économique et emploi	5 599 131	4 038 552	1 919 849	48%	1 560 579	3 679 282
B	Qualité de vie, qualité de ville	4 734 203	1 981 440	3 474 156	175%	2 752 763	1 260 047
C	Etudes et suivi	741 487	368 167	365 878	99%	373 320	375 609
	<b>Total</b>	<b>11 074 821</b>	<b>6 388 159</b>	<b>5 759 883</b>	<b>90%</b>	<b>4 686 662</b>	<b>5 314 938</b>

Répartition par axe
33%
60%
6%
100%

<i>Bilan par Axe</i>		Prévisionnel 2001-2006	Prévisionnel 2001-2003	Consommation 01-03	Taux de réalisation	Prévisionnel 2004- 2006	Reste à consommer 2004-2006
A1	Requalification de friches industrielles	763 861	670 834	430 516	64%	93 027	333 345
A2	Accueil et installation d'entreprises	2 067 680	1 563 583	1 443 598	92%	504 098	624 082
A3	Accueil d'établissements de recherche de transfert technologique et de formation supérieure	763 086	716 573	0	0%	46 514	763 086
A4	Développement touristique	2 004 503	1 087 563	45 735	4%	916 940	1 958 768
B1	Développement et renouvellement urbain	1 158 599	567 215	340 316	60%	591 384	818 283
B2	Renforcement de l'attractivité des centres villes	603 340	307 747	127 032	41%	295 593	476 308
B3	Aménagement urbain des centres bourgs	387 025	169 402	815 858	482%	217 623	-428 833
B4	Amélioration des transports des déplacements et diversification des modes de transports	883 234	338 804	344 087	102%	544 430	539 147
B5	Valorisation des paysages, préservation de l'environnement et prévention des risques naturels	946 699	153 874	0	0%	792 826	946 699
B6	Renforcement d'un réseau d'équipements publics structurants	755 306	444 399	1 846 863	416%	310 907	-1 091 557
C1	Etudes et suivi	741 487	368 167	365 878	99%	373 320	375 609
	<b>Total</b>	<b>11 074 821</b>	<b>6 388 159</b>	<b>5 759 883</b>	<b>90%</b>	<b>4 686 662</b>	<b>5 314 938</b>

Répartition par axe
7%
25%
0%
1%
6%
2%
14%
6%
0%
32%
6%
100%

<i>Bilan par maitres d'ouvrage</i>		Consommation 01-03	répartition entre M.O.
	CAPM	1 477 966	25,7%
	Audincourt	528 674	9,2%
	Bart	8 966	0,2%
	Bavans	815 858	14,2%
	Grand-Charmont	145 903	2,5%
	Montbéliard	799 374	13,9%
	Nommay	14 235	0,2%
	Seloncourt	88 757	1,5%
	Valentigney	697 324	12,1%
	Etupes	715 748	12,4%
	UFC	101 200	1,8%
	ADU	365 878	6,4%
	<b>Total</b>	<b>5 759 883</b>	<b>100%</b>

**CONTRAT CITE DE L'AGGLOMERATION  
DU PAYS DE MONTBELIARD**

*Opérations 2001 à 2003*

- 1 B1 2002 Requalification des espaces publics Chiffogne : Rue Renaud de Bourgogne (1ère tranche)
- 2 B1 2001 Requalification des espaces publics Chiffogne : Rue Renaud de Bourgogne (2ème tranche)
- 3 B1 2003 Requalification des espaces publics Chiffogne : Rue Racine
- 4 B2 2002 Aménagement centre-ville (rue Clémenceau et square Sponeck)
- 5 B2 2003 Requalification centre-ville (rue Cuvier)
- 6 A4 2002 Réaménagement du Musée du Château et création d'un pôle culturel
- 7 B4 2002 Requalification des espaces publics avenue Chabaud Latour (1ère tranche)
- 8 B4 2003 Requalification des espaces publics avenue Chabaud Latour (2ème tranche)
- 9 A2 2002 ZAC Pied des gouttes
- 10 B6 2001 Jeu de balle - groupe scolaire des Alouettes
- 11 B6 2001 Piscine découverte
- 12 A2 2001 Pôle Multimédia de Franche-Comté
- 13 B1 2003 Maison de l'Enfant
- 14 B6 2002 Aménagement d'un local en CLSH
- 15 B4 2003 Piste cyclable Montbéliard/Brognard tronçon Exincourt-Vx-Charmont
- 16 B6 2002 Extension Mairie et Centre Médico-Social (1ère tranche)
- 17 B6 2003 Extension Mairie et Centre Médico-Social (2ème tranche)
- 18 B1 2003 Démolition des bâtiments Savoie, Dauphiné et Provence
- 19 A2 2001 Zone d'activité de la Naïlle
- 20 B6 2003 Friche Japy cité de l'enfant
- 21 B4 2003 Concours Pont Audincourt/Valentigney
- 22 B4 2002 Aménagement urbain de la rue d'Audincourt (D34)
- 23 B6 2003 Réaménagement d'une salle communale à usage scolaire
- 24 B6 2001 Restructuration piscine couverte (1ère tranche)
- 25 B6 2002 Restructuration piscine couverte (2ème tranche)
- 26 B6 2003 Restructuration piscine couverte (3ème tranche)
- 27 B6 2003 Construction d'une salle polyvalente
- 28 A1 2001 Site de la roche
- 29 B6 2002 Restauration scolaire et accueil périscolaire
- 30 B3 2002 Espace éducatif pluriel au centre-bourg

### A - Développement économique et emploi

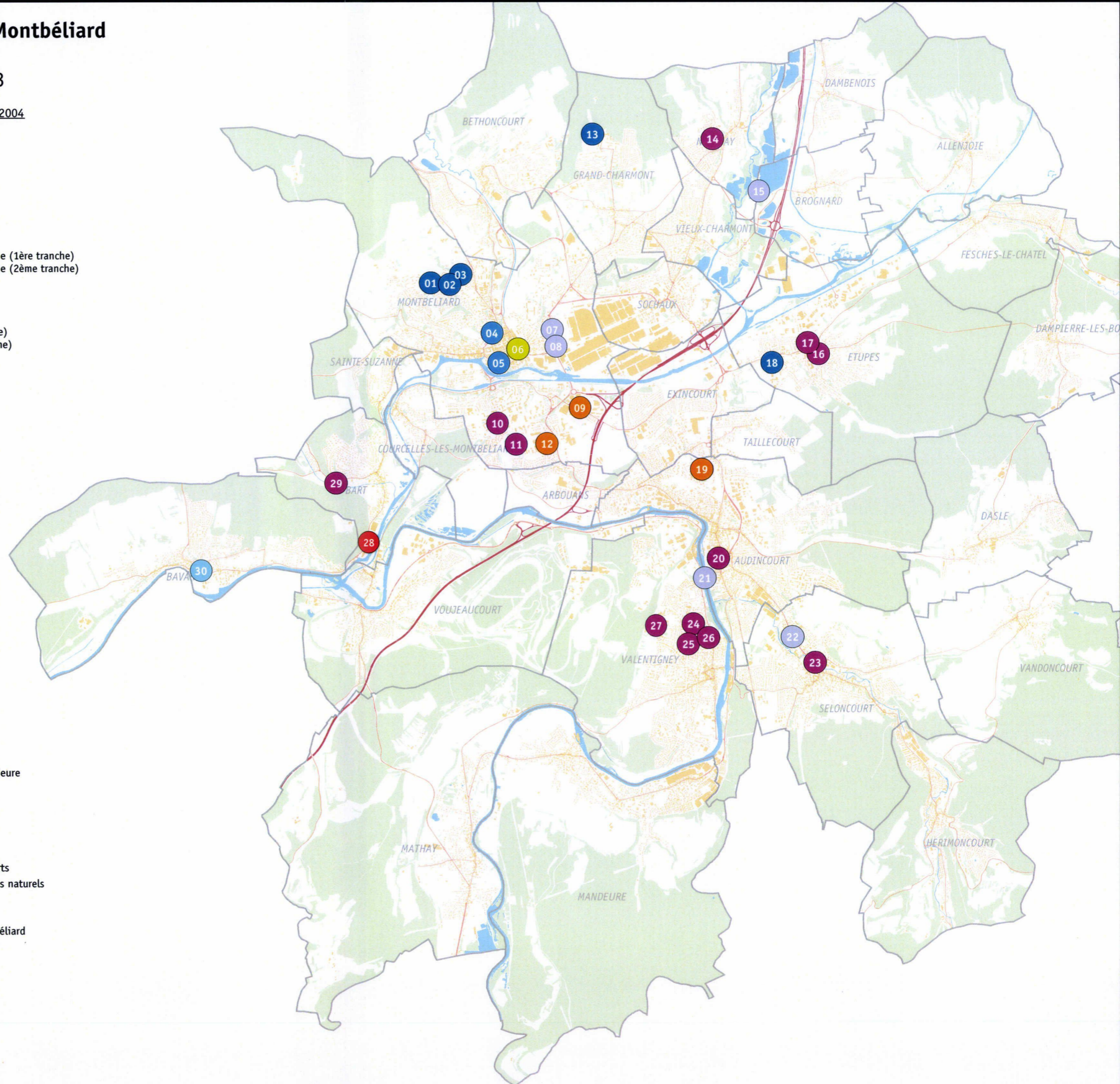
- 1 Requalification de friches industrielles
- 2 Accueil et installation d'entreprises
- 3 Accueil d'établissements de recherche, transfert technologique et formation supérieure
- 4 Développement touristique

### B - Qualité de vie, qualité de ville

- 1 Développement et renouvellement urbain
- 2 Renforcement de l'attractivité des centres-villes
- 3 Aménagement urbain des centres-bourgs
- 4 Amélioration des transports, déplacement et diversification des modes de transports
- 5 Valorisation des paysages, prévention de l'environnement et prévention des risques naturels
- 6 Renforcement d'un réseau d'équipement publics structurants

### C - Etudes et suivi

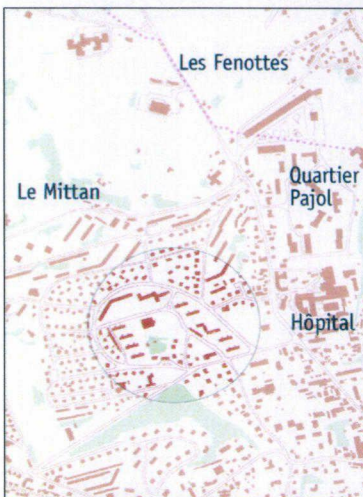
- 1 Analyse des problématiques de développement et aménagement du Pays de Montbéliard



**Action B1**

**Requalification des espaces publics Chiffogne  
Montbéliard (rue Renaud de Bourgogne et rue Racine)**

**1/2/3**



*Réaménagement des espaces publics de la Chiffogne*

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Montbéliard

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
<b>2001</b>		
356 883	36 588	10 %
<b>2002</b>		
190 635	19 000	10 %
<b>2003</b>		
188 127	37 625	20 %

La Chiffogne est l'un des quartiers d'habitat social inscrits au Contrat de Ville.

Si la réhabilitation et le peuplement de ce quartier ont permis de maintenir une situation acceptable justifiant que le site ne soit pas retenu au titre du Grand Projet de Ville, sa revalorisation

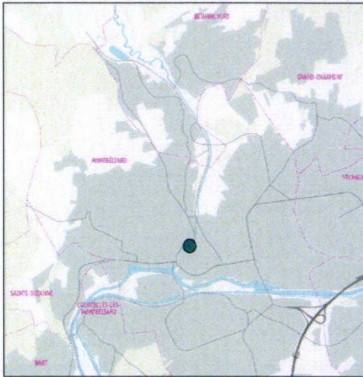
nécessite quand même un engagement important de la Ville et des bailleurs sur le réaménagement du secteur et le suivi social.

La Ville a donc engagé un programme de traitement des espaces publics qui s'est déroulé en 2001-2002 (rue Renaud de Bourgogne) et 2003 (rue Racine).

**Action B2**

**Aménagement centre-ville  
Montbéliard (rue Clémenceau, square Sponeck)**

4



*Square Sponeck vu depuis la rue Clémenceau (travaux en cours)*

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Montbéliard

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
331 271	80 000	24 %

La rue Clémenceau est semi-piétonne.

Elle est une des rues commerçantes du centre ville de Montbéliard, mais la séquence qui longe l'Hôtel Sponeck ne possède pas un linéaire commercial continu.

La requalification de ce segment renforcera l'attractivité des commerces existants et devrait favoriser l'implantation de nouvelles enseignes.

Le Square Sponeck établit un lien entre la rue Clémenceau et la Place Saint-Martin. Jouxant l'Hôtel Sponeck qui abrite la Scène Nationale de l'Allan, il a vocation à devenir un lieu de convivialité et d'événements festifs.

Il sera aménagé avec des jardins suspendus.

## Action B2

### Requalification centre-ville (rue Cuvier) à Montbéliard

5



*Etat actuel de la rue Cuvier*

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Montbéliard

#### Etat financier

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
188 127	47 032	25 %

La rue Cuvier est l'artère piétonne du centre ville de Montbéliard.

Son aménagement est déjà ancien, il souffre du vieillissement des matériaux et de certaines dégradations.

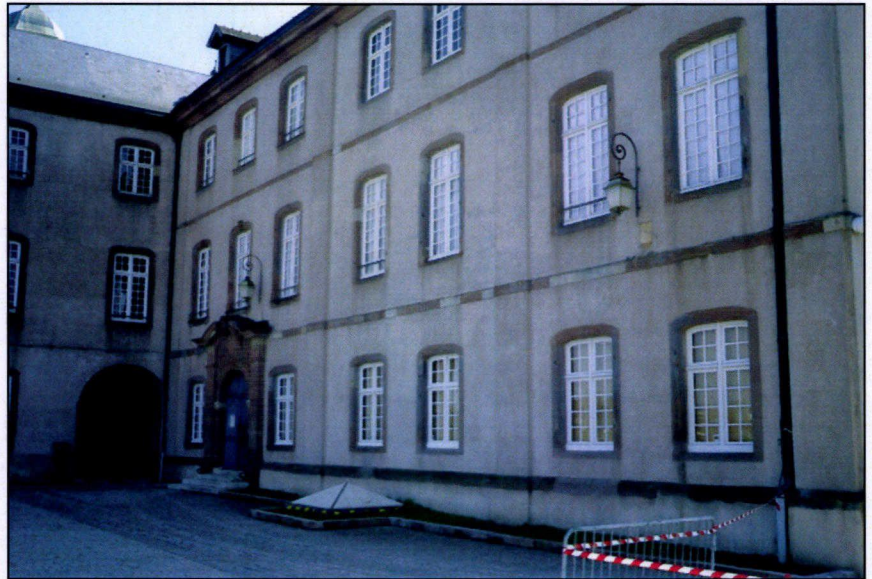
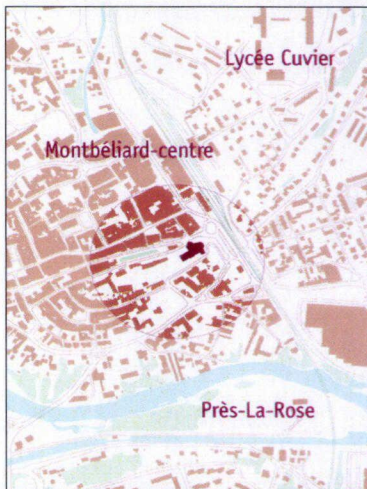
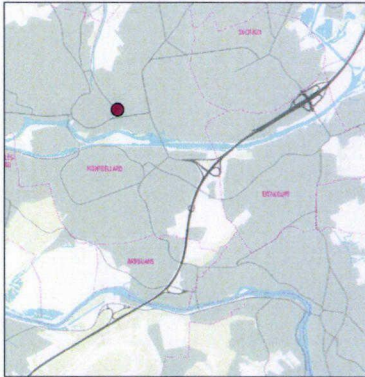
Afin de remettre cette rue qui organise une très grande partie de l'activité commerciale du centre au « standard » des rues commerçantes,

la Ville entreprend un réaménagement complet par tranche par un dallage en pierre naturelle et une reprise du mobilier urbain.

**Action A4**

**Réaménagement du Musée du Château et création d'un pôle culturel - Montbéliard**

6



*Château : extension des surfaces d'exposition et création d'un pôle culturel sur ce site*

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Montbéliard

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
191 198	45 735	24 %

Le château de Montbéliard constitue un ensemble architectural remarquable abritant un Musée.

Avec la restauration des façades et l'aménagement de l'esplanade, la Ville entreprend une série d'opérations qui visent à mieux conserver les riches collections de sciences naturelles et à libérer 300 m<sup>2</sup> supplémentaires d'exposition où seront présentées de nombreuses pièces actuellement stockées.

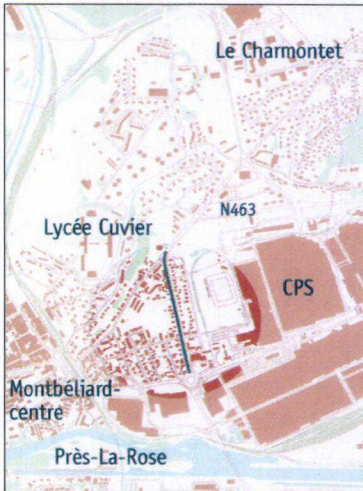
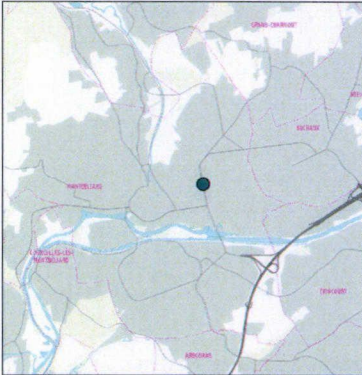
De plus, la réorganisation des surfaces au Château permettra de regrouper les services des Archives Municipales, de l'administration du Musée, Culture et Patrimoine et la cellule d'Archéologie urbaine, pour constituer un pôle de culture historique parfaitement identifiable.



## Action B4

## Requalification des espaces publics avenue Chabaud Latour - Montbéliard

7/8



Avenue Chabaud Latour depuis le rond point d'Hélevétie (travaux en cours)

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Montbéliard

### Etat financier

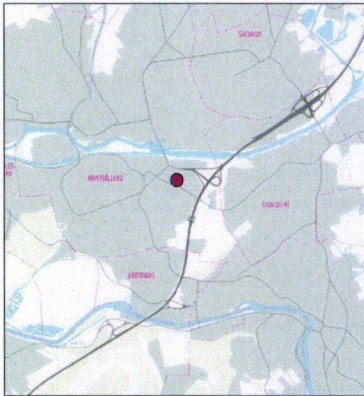
Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
<b>2002</b>		
317 726	27 746	9 %
<b>2003</b>		
317 726	63 545	20 %

Cette voie qui contourne le Centre Peugeot Citroën de Sochaux et supporte un trafic important mêle les différents types de circulations.

L'importance des équipements desservis sur le triangle du Congo autour du stade Bonal et les projets en cours (installation des services du Département, logements, ....) renforcent la fonction de cette voie.

La Ville de Montbéliard réaménage entièrement le parcours avec pour objectif de rendre les bus prioritaires et de sécuriser les circulations cyclables par la création de voies réservées.

**Action A2 ZAC Pied des Gouttes - Montbéliard**



*Le First, bâtiment à vocation tertiaire, en cours de construction*

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Montbéliard / SEDD

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
701 265	350 633	50 %

Dossier à renotifier pour garder  
exclusivement l'aménagement  
paysager

Le Pied des Gouttes est devenu la première zone commerciale du Pays de Montbéliard en accueillant autour d'un hypermarché de nombreuses enseignes au large rayonnement.

L'aménagement de cette zone arrivait à son terme. Elle jouxte un pôle scolaire et sportif important avec les lycées et le stade d'athlétisme. Des disponibilités foncières existent encore au sud de la zone.

Cette opportunité d'environ 4,5 Ha permet d'envisager une diversification des fonctions du Pied des Gouttes car le cadre paysager agréable est favorable à l'accueil d'immobilier tertiaire.

La tertiarisation de l'économie locale nourrit une demande soutenue et le programme prévoit plusieurs bâtiments qui pourront être réalisés au fur et à mesure de la commercialisation. Le premier bâtiment est en cours de construction.

**Action B6**

**Jeu de balle - groupe scolaire des Alouettes  
Montbéliard**

10



*Groupe scolaire des Alouettes*

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Montbéliard

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
152 450	45 735	30 %

Le groupe scolaire des Alouettes est situé au cœur de la Petite Hollande, quartier d'habitat social retenu au titre du Grand Projet de Ville.

La politique de la Ville de Montbéliard en faveur de la jeunesse sur ce quartier a trois objectifs principaux :

- développer les actions éducatives et périscolaires,
- conforter les lieux d'animation,
- développer les pratiques sportives.

La disponibilité de lieux d'animation sportive est une forte demande des jeunes du quartier, et plus particulièrement le football et les jeux de balle.

Une salle couverte destinée aux jeux de balles a donc été créée au sein du groupe scolaire.

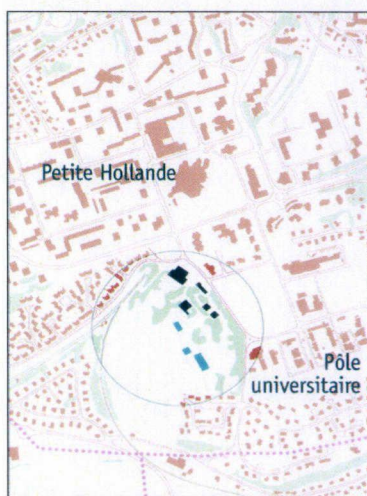
Son animation est principalement assurée par le secteur Action Jeunes du Service Jeunesse Affaires Scolaires et Sportives de la Ville.

Cette salle est également mise à disposition des associations du quartier.

Les jeunes ont participé à l'élaboration des règles de fonctionnement de la structure.

**Action B6** Piscine découverte - Montbéliard

11



*Vestiaires et bassins*

La piscine découverte de Montbéliard est un équipement d'agglomération offrant une grande qualité d'agrément.

Elle est située au sein du quartier de la Petite Hollande retenu au titre du Grand Projet de Ville.

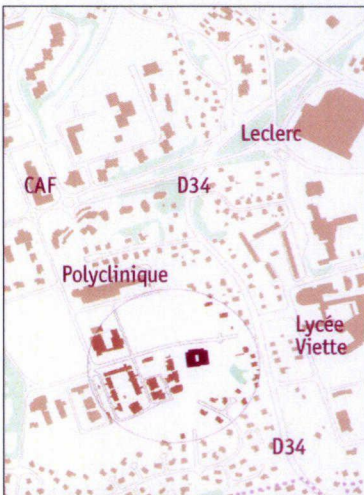
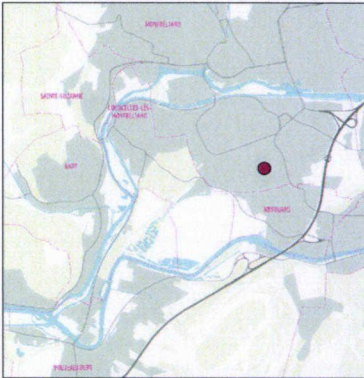
Le caractère ouvert du site et les problèmes récurrents connus en période d'affluence en raison de comportements

Incivils ou délinquants ont conduit la Ville à mettre en place un système de vidéo surveillance.

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Montbéliard

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
127 465	45 735	36 %



*Numerica : Centre de Développement du Multimédia*

**Maître d'ouvrage**  
CAPM

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux %
4 629 877	864 921	19 %

Le Centre de Développement Multimédia est l'équipement phare du Pôle régional multimédia désormais dénommé Numérica. Il propose 1000 m<sup>2</sup> de bureaux pour 6 fonctions principales :

Baotic : plateforme de démonstration, de sensibilisation et de formation dédiée aux échanges électroniques.

ISTI : laboratoire de recherche sur le transport des images et le calcul parallèle.

L'incubateur d'entreprises innovantes de Franche-Comté.

La plateforme technologique qui comporte un pôle vidéo, un pôle son, un pôle image et un supercalculateur.

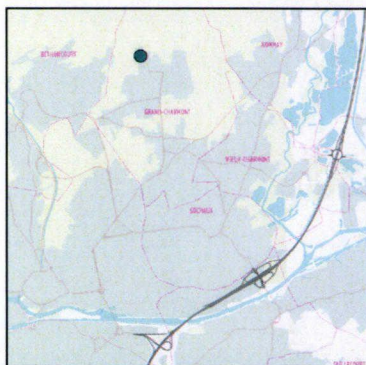
Franche-Comté Interactive : réseau professionnel d'entreprises du multimédia.

Des formations : téléopérateur avec mise à disposition d'un centre d'appel pédagogique, DESS Innovacteur,....

Le bâtiment est déjà très largement occupé et inaugurera très prochainement son show room.

**Action B1** Maison de l'enfant - Grand-Charmont

13



**Maître d'ouvrage**  
Ville de Grand-Charmont

**Etat financier**

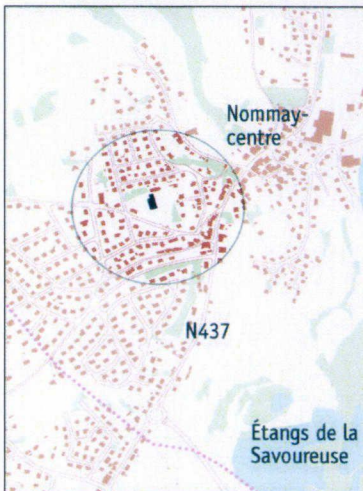
Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
590 226	145 903	25 %



Ce projet concerne le déplacement de la Maison de l'enfant et la création d'un musée de l'enfant à vocation intercommunale dans l'école maternelle Louis Pergaud (transférée dans l'école D. Jeanney). Ce transfert permettra l'accueil des activités de l'AOE (Association des Œuvres Educatives) et la création d'un musée de l'enfant dans un espace adapté, de qualité et situé au coeur du quartier. L'AOE développe l'accueil périscolaire des enfants et jeunes de 3 à 18 ans ; l'accueil sous forme de centres de loisirs et de mini-camps pendant

les vacances scolaires et l'animation de la restauration scolaire.

L'AOE est également reconnue comme un opérateur intercommunal de la CAPM sur la thématique culture. C'est au regard de cet objectif que la création du musée de l'enfant prend toute sa dimension. Il s'agit de créer au sein de la future maison de l'enfant à la fois une salle d'arts plastiques dûment équipée et un lieu d'exposition permanent ouvert à un large public.



*Groupe scolaire de Nommay*

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Nommay

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
47 449	14 235	30 %

Le projet de création d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement à Nommay répond à une demande exprimée des parents.

La priorité des parents portait sur l'accueil des enfants à midi pendant les jours de scolarité des enfants des écoles maternelle et primaire.

Le projet a été accompagné par la signature avec la CAF d'un Contrat Temps Libre venant compléter le Contrat Enfance existant.

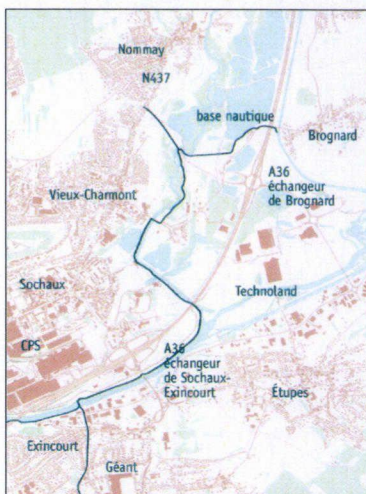
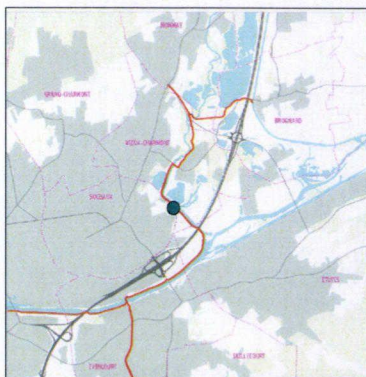
L'agrément CLSH a été demandé par les Francas.

L'installation du CLSH s'est faite dans une ancienne école maternelle du groupe scolaire de Nommay et se compose d'un salle de restauration (avec salle de préparation des repas) et d'une salle de jeux.

## Action B4

### Piste cyclable Montbéliard/Brognard, tronçon Exincourt et Vieux-Charmont

15



Voie sur berges de la Savoureuse à Vieux-Charmont

#### Maître d'ouvrage CAPM

#### Etat financier

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
470 000	141 000	30 %

Parmi les trois axes fédérateurs du Plan de Déplacements Urbains du Pays de Montbéliard figure la création d'un réseau cyclable structurant.

Ce réseau sera constitué d'un réseau d'agglomération sous maîtrise d'ouvrage CAPM, des initiatives des communes dans ce domaine, et de la Véloroute réalisée par le Conseil Général : l'ensemble assurant un maillage complet de l'agglomération.

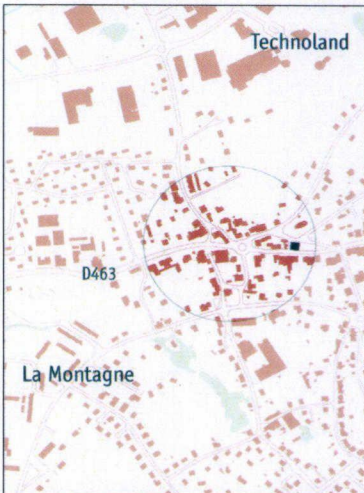
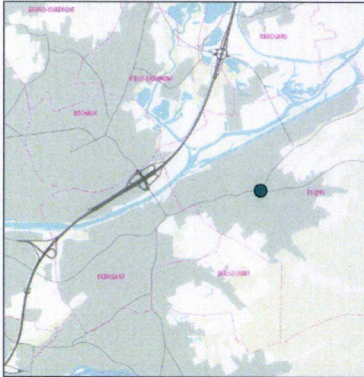
Le présent projet de la CAPM vise à assurer une continuité entre le cœur de l'agglomération sur la commune d'Exincourt et les Etangs de Brognard afin de permettre un accès sécurisé et agréable à l'un des sites majeurs de loisirs de l'agglomération.



**Action B6**

**Extension Mairie et Centre Médico-Social  
Etupes**

**16/17**



*Etat actuel de la Mairie d'Etupes*

**Maître d'ouvrage**  
Ville d'Etupes

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
<b>2002</b>		
1 431 496	200 000	14 %
<b>2003</b>		
	515 748	%

La Ville d'Etupes souhaite renforcer les services dédiés au public en réaménageant l'Hôtel de Ville.

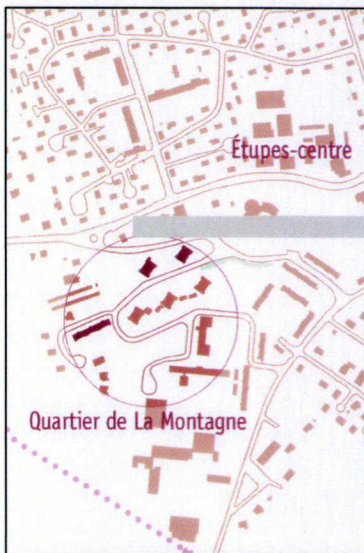
Conjointement, 2 ou 3 cellules commerciales seront intégrées au nouveau bâtiment.

Le projet allie réhabilitation et construction neuve pour étendre les surfaces des locaux municipaux, et installer le Centre Médico-Social dans le même bâtiment.

**Action B1**

**Démolition des bâtiments Savoie, Dauphiné, Provence  
Etupes**

18



*Bâtiments Savoie et Dauphiné  
(Travaux en cours)*

*Bâtiment Provence  
(Travaux en cours)*

**Bâtiments Savoie et Dauphiné**

Depuis l'élaboration du Contrat de Ville en 1996, l'ensemble des partenaires avait validé la démolition de ces 2 tours de 48 logements. Le relogement des familles est réalisé. A la place des bâtiments démoli, une requalification des espaces extérieurs sera réalisé.

**Bâtiment Provence**

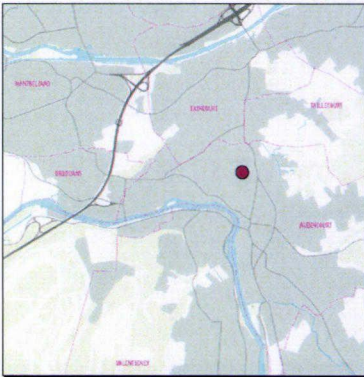
Ce bâtiment est vide et muré depuis plus de 15 ans ; il comprend 30 logements.

**Maître d'ouvrage**  
U.F.C.

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
652 949	101 200	15 %

**Action A2 Zone d'activités de la Naille à Audincourt**



*Installation du Bowling et rond point d'accès à l'Espace Lumière*

**Maître d'ouvrage**  
Ville d'Audincourt

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
1 720 921	228 674	13 %

Le secteur de la Naille constitue une remarquable opportunité foncière au Nord du centre ville d'Audincourt.

L'urbanisation de ce site participe à l'extension du pôle urbain d'Audincourt et profite de la nouvelle desserte offerte par la requalification de la RN437.

La vocation du site est double : des activités commerciales orientées vers les loisirs et de l'habitat.

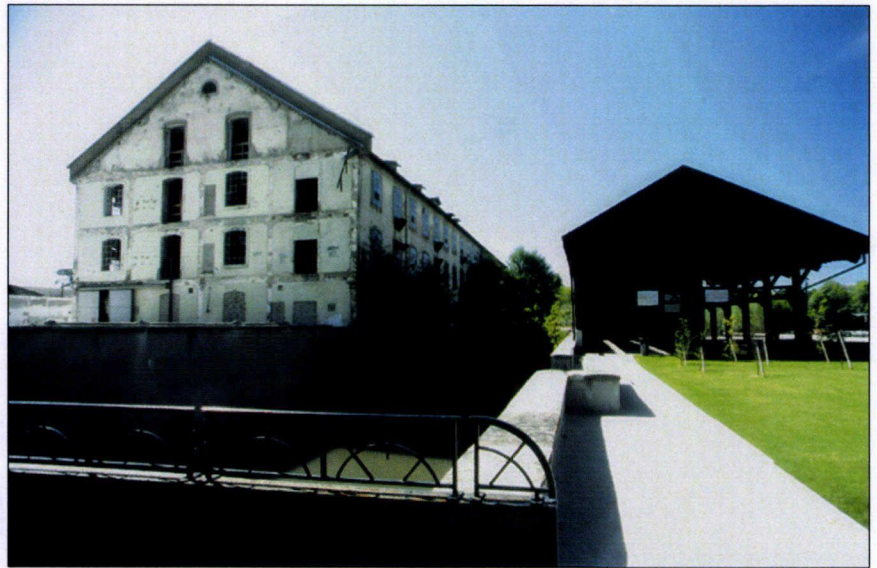
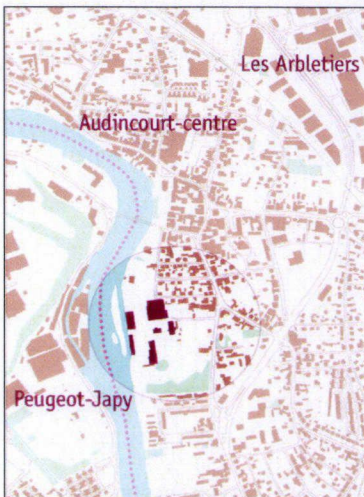
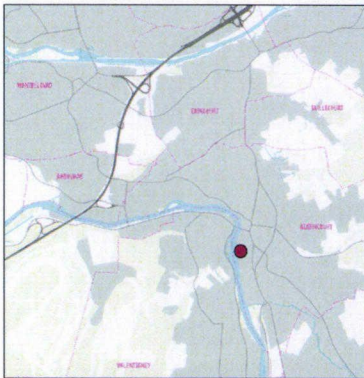
Un bowling est déjà implanté et les viabilités et les aménagements paysagers sont en cours pour accueillir le premier multiplexe du Pays de Montbéliard. Le projet devrait, à terme, être complété par la requalification de la Gare.

La constitution d'un véritable nouveau quartier tissera un lien entre les communes d'Audincourt et d'Exincourt.

**Action B6**

**Friche Japy cité de l'enfant  
Audincourt**

20



*Bâtiment historique*

**Maître d'ouvrage**  
Ville d'Audincourt

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
2 373 750	300 000	13 %

La requalification de la friche Japy permettra de redimensionner le centre ville vers le sud et de lui donner une nouvelle attractivité.

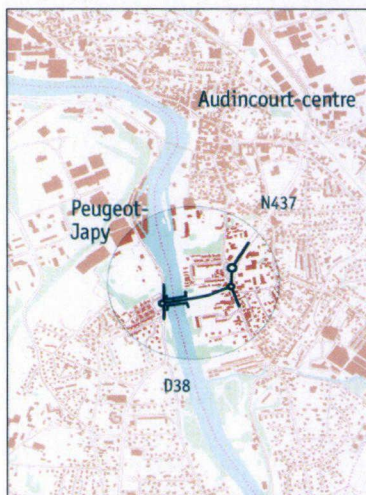
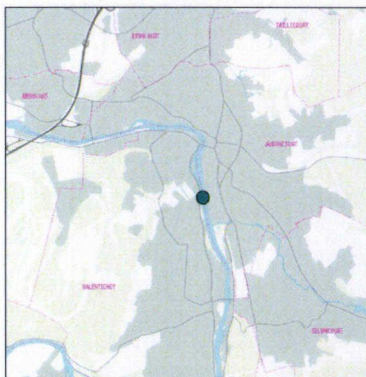
La ville d'Audincourt proposera ainsi à ses habitants une pluralité de services liés à l'enfance : halte garderie, crèche familiale, accueil périscolaire, centre de loisirs, restauration scolaire, lieu

d'accueil parents enfants, relais d'assistantes maternelles, ludothèque.

Ce projet répondra au mieux aux besoins non satisfaits des familles et développera un projet pédagogique global autour de l'enfant.

**Action B4 Concours Pont Audincourt / Valentigney**

**21**



*Projet retenu*

**Maître d'ouvrage**  
CAPM

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
84 317	42 159	50 %

Les réflexions du Plan de Déplacements Urbains ont fait apparaître l'importance d'un nouveau franchissement sur le Doubs entre Audincourt et Valentigney.

Le centre ville d'Audincourt demeure un point de passage obligé entre le Sud et le Nord de l'agglomération.

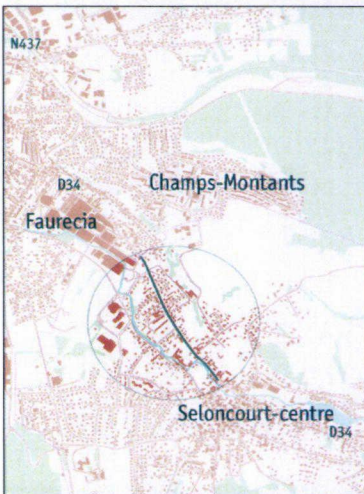
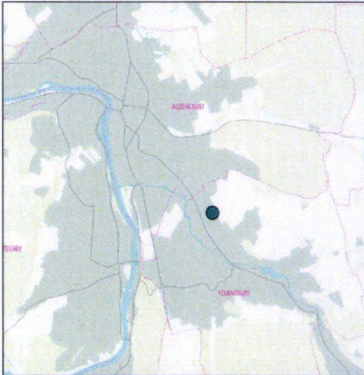
Cette concentration des flux de circulation entraîne des effets négatifs pour la fluidité du trafic routier, pour la rapidité et la fiabilité du trafic des bus, et pour le développement commercial du centre ville qui souffre désormais d'un engorgement régulier.

La création du Pont entre Audincourt et Valentigney au Sud du pont existant

s'inscrit dans un logique globale qui vise à reporter une partie du trafic routier vers la rive gauche du Doubs, permettre la reconquête urbaine du centre ville d'Audincourt, et réserver une voie bus sur l'actuel pont pour améliorer la qualité du service de transport collectif.

Des opérations comme la transformation du pôle d'échange TC d'Audincourt ou la restructuration du site Japy à Valentigney pourraient être engagées dans la continuité de ce projet.

L'équipe retenue à l'issue du concours pour la réalisation du pont est l'agence Jean Muller International.



Rue d'Audincourt à Seloncourt. Vue depuis Seloncourt

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Seloncourt

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
343 771	69 637	20 %

La Vallée du Gland est desservie par le CD 34 qui traverse les bourgs de Seloncourt et Hérimoncourt.

Une continuité urbaine s'est progressivement instaurée entre Seloncourt et Audincourt par l'urbanisation des bords de la voie, créant un profil indifférencié de faible qualité urbaine.

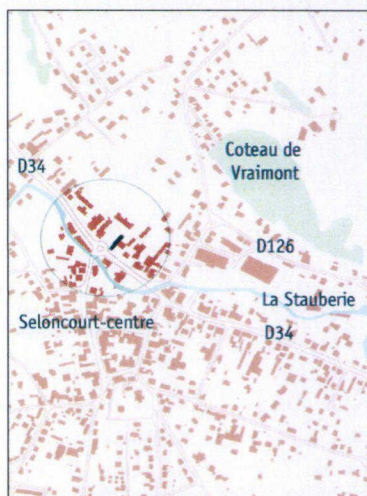
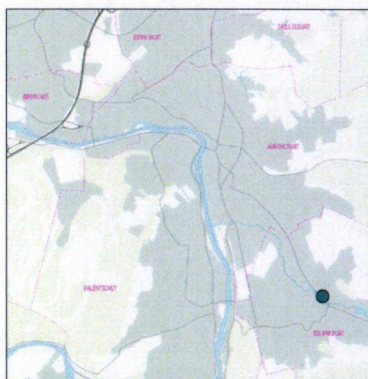
Le projet de la Ville de Seloncourt, qui a reçu le label PDU, permet de donner un caractère plus urbain à la voie par la reconstitution des trottoirs et de clarifier le partage de la voirie.

Si l'étroitesse des emprises ne permet pas de totalement distinguer les différents types de circulations, les aménagements réalisés, issus d'une concertation avec les différents usagers, assurent au mieux la sécurité et le voisinage des circulations.

## Action B6

## Réaménagement d'une salle communale à usage scolaire - Seloncourt

23



*Ecole Marcel Levin à Seloncourt (état actuel)*

Le projet de la Ville de Seloncourt vise à développer l'offre à la petite enfance déficitaire dans le Pays de Montbéliard et déterminante pour l'attractivité d'une commune comme Seloncourt qui a connu une progression démographique lors de ces dernières années.

Le préau sera également reconstruit pour assurer un abri dans des conditions acceptables de sécurité.

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Seloncourt

### Etat financier

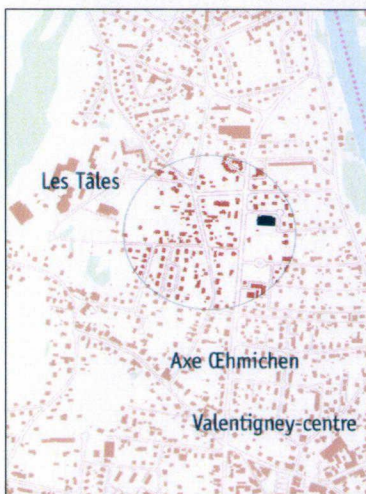
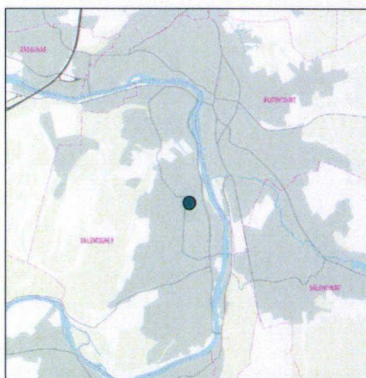
Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
63 733	19 120	30 %

Les activités seront installées dans une salle de 136 m<sup>2</sup> au sein de l'école Marcel Levin.

## Action B6

## Restructuration piscine couverte Valentigney

24/25/26



*Piscine couverte à Valentigney (travaux en cours)*

Valentigney possède l'une des quatre piscines couvertes du Pays de Montbéliard.

Cet équipement dont le rayonnement est assez large exigeait d'importants travaux de remise en état et de sécurisation.

La Ville a donc entrepris un vaste programme de travaux sur la structure du bâtiment, les bassins et enfin les vestiaires et autres locaux de l'établissement.

L'appui du Conseil Général sera accompagné d'une gratuité pour les élèves des Collèges.

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Valentigney

### Etat financier

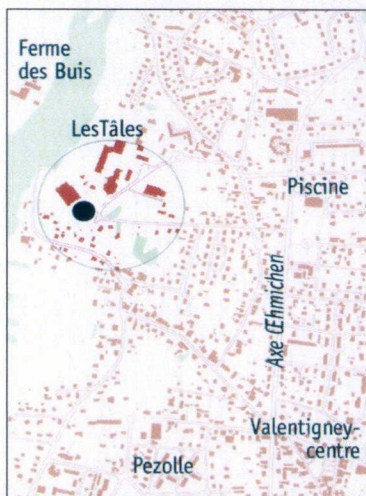
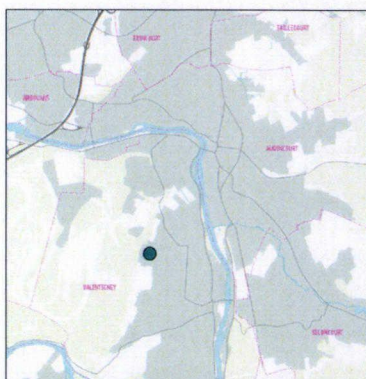
Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
<b>2001</b>		
401 116	200 470	48 %
<b>2002</b>		
749 017	360 000	
<b>2003</b>		
173 707	86 854	50 %



## Action B6

## Construction d'une salle polyvalente Valentigney

27



*Emplacement du projet de salle polyvalente à proximité du lycée A. Peugeot et du complexe sportif des Tâles*

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Valentigney

### Etat financier

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
100 000	50 000	50 %

La Ville de Valentigney a sollicité la population communale pour déterminer parmi trois propositions l'équipement qui répondait le mieux aux besoins actuels.

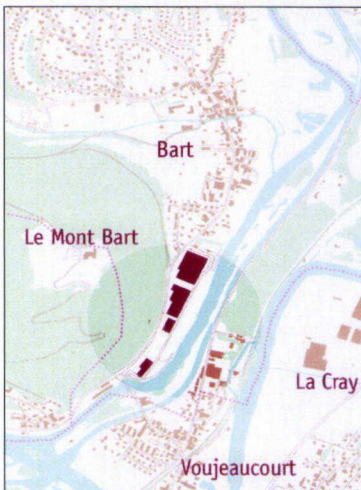
Tâles (qui sera prochainement abandonné dans le cadre de la restructuration des Collèges), le Lycée Armand Peugeot et le Complexe sportif.

Cette consultation locale a dégagé la Salle Polyvalente comme prioritaire.

En 2003, le contrat CITE a financé l'étude de faisabilité.

Le site d'implantation est situé au sein du pôle éducatif qui réunit le Collège des

**Action A1 Site de la Roche - Bart**



*Requalification de l'ancienne friche Peugeot. Vue depuis les berges de l'Allan*

**Maître d'ouvrage**  
CAPM

**Etat financier**

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
2 152 580	430 526	20 %

L'ancienne friche Peugeot située à Bart a été reprise par la CAPM qui a entrepris une requalification complète du site.

Aujourd'hui, les berges de l'Allan ont été reconquises et restaurées, trois bâtiments ont été totalement remis en état et le quatrième est en cours de réhabilitation.

Deux bâtiments ont été vendus (dont l'un avec son foncier) et les deux autres devraient rester propriété de la CAPM.

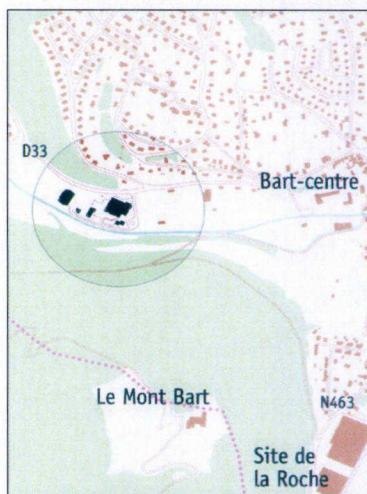
Le programme complet de réhabilitation qui devrait s'achever fin 2003 offrira 37.000 m<sup>2</sup> surfaces d'activités industrielles ou tertiaires pour 20 à 25 entreprises réunissant entre 400 et 500 emplois.

D'ores et déjà, 10 entreprises comptant 250 salariés sont en place.

## Action B6

## Restauration scolaire et l'accueil périscolaire Bart

29



*Ecole maternelle de Bart*

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Bart

### Etat financier

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
22 414	8 966	40 %

Le projet de restauration scolaire et d'accueil périscolaire de la commune de Bart répond aux besoins ressentis sur la commune comme sur l'ensemble de l'agglomération.

Il s'intègre dans le Foyer culturel existant et prévoit la mise à disposition d'une salle pour la restauration (avec petite cuisine attenante).

Sont également mobilisés les locaux de l'école primaire et de l'école maternelle

pour l'accueil périscolaire : musique, informatique, sport et dortoir.

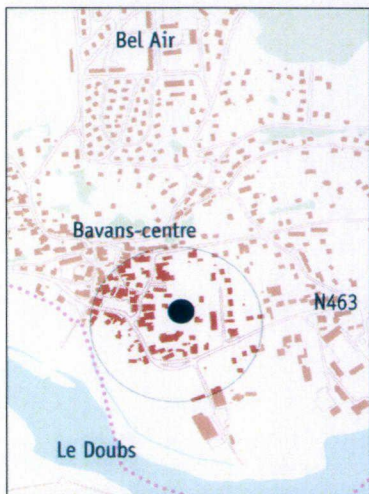
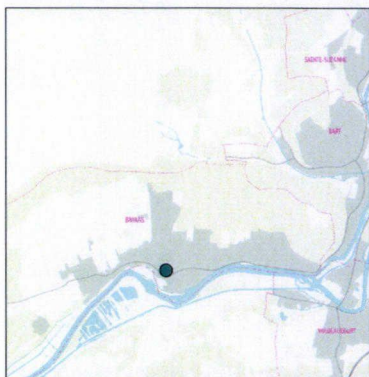
Le projet est accompagné par la CAF avec un Contrat Enfance et un Contrat Temps Libre.

Le Centre de Loisirs est animé par les Francas.

## Action B3

### Espace éducatif pluriel au centre-bourg Bavans

30



*Espace éducatif pluriel à proximité de la halte-garderie (travaux en cours)*

**Maître d'ouvrage**  
Ville de Bavans

#### Etat financier

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
2 086 039	815 858	39 %

Ce projet ambitieux de la commune de Bavans fait suite à une première opération de restructuration scolaire engagée sur le quartier Champerriet (inscrit au Contrat de Ville) pour réunir dans un seul établissement communal l'ensemble des enfants du primaire et lutter ainsi contre les effets de ségrégation spatiale.

Les constructions réalisées en centre bourg visent de même à réunir tous les enfants de maternelle de la commune dans un seul établissement.

Aux locaux scolaires, s'ajoute un Centre de Loisirs Sans Hébergement, une restauration scolaire et une bibliothèque-

centre de documentation. C'est donc un équipement complet dédié à l'enfance qui trouve désormais sa place au cœur du bourg.

Du point de vue urbain, la construction neuve permet la densification d'un cœur d'îlot et la création d'une « rue interne » qui relie la halte-garderie, les écoles, le CLSH et la résidence pour personnes âgées.

## Action C1 Participation au programme de travail de l'ADU

Le Conseil Général apporte son concours à l'ensemble du programme partenarial annuel de l'Agence.

L'Agence a contribué à la rédaction du Contrat CITE du Pays de Montbéliard et a participé à l'organisation du Comité de Pilotage du 8 Novembre 2001 qui a donné lieu à la signature du Contrat.

Chaque année, l'ADU prépare en relations avec les maîtres d'ouvrage les programmations annuelles du Contrat.

En 2001 et 2002 s'est engagée une concertation entre le Conseil Général et la CAPM sur l'avenir des collèges du Pays de Montbéliard.

L'ADU a conduit une étude préparatoire sur la description des établissements scolaires et les hypothèses de projections démographiques.

L'ADU a également travaillé à l'analyse des sites d'implantations d'activités et

soumettra prochainement aux élus un schéma des parcs d'activités identifiant les sites existant ou en projet et distinguant les niveaux de rayonnement des parcs d'intérêt régional, d'agglomération ou local

En 2003, l'ADU a engagé une concertation avec les communes du Doubs qui font partie du Pays de l'aire urbaine (hors CAPM).

L'objectif de ce travail est de dégager les enjeux de développement de ces territoires et d'élaborer un Contrat FIDEL avec le Département.

Trois communautés de communes sont constituées (Trois cantons, Balcons du Lomont et Vallée du Rupt) ; le secteur de Pont de Roide n'étant pas encore organisé sous cette forme.

Le Contrat Fidel est aujourd'hui élaboré. Sa signature est prévue prochainement.

### Maître d'ouvrage

### Etat financier

Coût prév. HT	Subvention accordée	Taux
<b>2001</b>		
121 960	121 960	100 %
<b>2002</b>		
121 970	121 959	100 %
<b>2003</b>		
121 970	121 959	100 %

**CONTRAT CITE DE L'AGGLOMERATION  
DU PAYS DE MONTBELIARD**

*Programmation 2004*

## PROGRAMMATION 2004 PAR MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage	Localisation	Axe Cité	Projet	Coût prév HT	Subv. demandée	Taux	Etudes et MO	Décision
ADU	ADU	C1	Participation au programme partenarial de l'Agence de Développement et d'Urbanisme	121 970	121 970	100%		
			<b>Total ADU</b>	<b>121 970</b>	<b>121 970</b>	<b>100%</b>		
CAPM	Feschés - Dampierre	A1	Dépollution du site pour extension des bâtiments Cristel	170 000	85 000	50%		
			<b>Total CAPM</b>	<b>170 000</b>	<b>85 000</b>	<b>50%</b>		
Commune d'Audincourt	Audincourt	A1	Japy - Halle économique	955 000	100 000	10%		
			<b>Total Audincourt</b>	<b>955 000</b>	<b>100 000</b>	<b>10%</b>		
Commune de Bethoncourt	Bethoncourt	B1	Aménagement de la rue de Champvallon	787 253	130 150	17%		
			<b>Total Bethoncourt</b>	<b>787 253</b>	<b>130 150</b>	<b>17%</b>		
Commune de Grand-Charmont	Grand Charmont	B1	GPV extension du CMS - centre socio-culturel	170 000	36 000	21%		
			<b>Total Grand-Charmont</b>	<b>170 000</b>	<b>36 000</b>	<b>21%</b>		
Commune de Mandeuve	Mandeuve	A1	requalification de la zone des Andanges	1 761 714	237 898	14%		
			<b>Total Mandeuve</b>	<b>1 761 714</b>	<b>237 898</b>	<b>14%</b>		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B2	Aménagement Cour des Halles	798 337	199 584	25%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B2	Aménagement du quartier Velotte 3ème tranche : subvention uniquement sur façade	317 726	63 545	20%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Aménagement du rez-de-jardin des Allouettes	35 117	8 779	25%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Château : création de surfaces d'exposition au musée	204 013	61 204	30%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Château : déménagement administration du Musée au 2ème étage du Châtel Devant, et création pôle culturel sur ce site	259 365	77 809	30%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Château : réaménagement des salles d'exposition existantes au Musée	57 358	17 207	30%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Équipement de la Petite Hollande 1ère tranche correspond à la maîtrise d'œuvre	418 060	62 700	15%	X	
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	GPV Petite Hollande : Restructuration urbaine secteur Bizet/Saint Saëns/ Petit Chenois 1ère tranche : aménagement d'espaces publics rue Beuse au Loup : résidentialisation, mail piéton	1 840 107	276 016	15%		
commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Renouvellement urbain secteur Donzelot ; études et maîtrise d'œuvre	66 000	19 800	30%	X	
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B2	Requalification de la rue Cuvier (rue piétonne) : entre carré piéton et rue clémenceau - rue de la chapelle	196 488	49 122	25%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Requalification quartier de la Chiffogne : aménagement des espaces extérieurs espace Victor Hugo	384 615	76 923	20%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B2	Restructuration du centre des Alliés	1 477 493	443 248	30%		
			<b>Total Montbéliard</b>	<b>6 054 679</b>	<b>1 355 937</b>	<b>22%</b>		
Commune de Nommay	Nommay	A1	Friche industrielle de la Fonderie Valfond	317 909	48 000	15%		
			<b>Total Nommay</b>	<b>317 909</b>	<b>48 000</b>	<b>15%</b>		
Commune de Seloncourt	Seloncourt	B1	Espace de liaison place Croizat - parc de la Stauberie	636 973	318 486	50%		
Commune de Seloncourt	Seloncourt	B6	Réhabilitation de la salle polyvalente et construction d'une salle de convivialité	?	376 000			
			<b>Total Seloncourt</b>	<b>636 973</b>	<b>694 486</b>	<b>109%</b>		
commune de Valentigney	Valentigney	B1	GPV Cheminement piétonnier des Buis à la Charmotte	18 000	2 000	11%		
			<b>Total Valentigney</b>	<b>18 000</b>	<b>2 000</b>	<b>11%</b>		
Commune de Vieux Charmont	Vieux Charmont	B6	Aménagement d'une restauration scolaire et d'un accueil périscolaire	264 818	107 773	41%		
			<b>Total Vieux Charmont</b>	<b>264 818</b>	<b>107 773</b>	<b>41%</b>		
Commune de Voujeaucourt	Voujeaucourt	B3	Restructuration de la rue du Mont Bart	757 200	105 000	14%		
			<b>Total Voujeaucourt</b>	<b>757 200</b>	<b>105 000</b>	<b>14%</b>		
Commune d'Etupes	Etupes	B1	Aménagement post-démolition à La Montagne	761 091	83 972	11%		
			<b>Total Etupes</b>	<b>761 091</b>	<b>83 972</b>	<b>11%</b>		
Habitat 25	Montbéliard	B1	GPV Changement d'usage de 7 logements 3 au 13 rue Bizet	764 678	76 468	10%		
Habitat 25	Grand Charmont	B1	GPV démolition du bâtiment Flandres	934 000	159 000	17%		
			<b>Total Habitat 25</b>	<b>1 698 678</b>	<b>235 468</b>	<b>14%</b>		
SAFC	Bethoncourt	B1	GPV Démolition des bâtiments 30, 33 et 18	3 150 000	319 000	10%		
SAFC	Montbéliard	B1	GPV Reconversion des immeubles logement Debussy en bureau	3 155 980	200 000	6%		
			<b>Total SAFC</b>	<b>6 305 980</b>	<b>519 000</b>	<b>8%</b>		
			<b>Total de la programmation prévisionnelle</b>	<b>20 781 265</b>	<b>3 862 654</b>	<b>19%</b>		

## PROGRAMMATION 2004 PAR AXE

Maître d'ouvrage	Localisation	Axe Cité	Projet	Coût prév HT	Subv. demandée	Taux	Etudes et MO	Décision
CAPM	Feschés - Dampierre	A1	Dépollution du site pour extension des bâtiments Cristel	170 000	85 000	50%		
Commune d'Audincourt	Audincourt	A1	Japy - Halle économique	955 000	100 000	10%		
Commune de Mandeuve	Mandeuve	A1	requalification de la zone des Andanges	1 761 714	237 898	14%		
Commune de Nommay	Nommay	A1	Friche industrielle de la Fonderie Valfond	317 909	48 000	15%		
			<b>Total A1 : Requalification de friches industrielles</b>	<b>3 204 623</b>	<b>470 898</b>			
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Château : création de surfaces d'exposition au musée	204 013	61 204	30%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Château : déménagement administration du Musée au 2ème étage du Châtel Devant, et création pôle culturel sur ce site	259 365	77 809	30%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Château : réaménagement des salles d'exposition existantes au Musée	57 358	17 207	30%		
			<b>Total A4 : Développement touristique</b>	<b>520 736</b>	<b>156 220</b>			
Commune de Bethoncourt	Bethoncourt	B1	Aménagement de la rue de Champvallon	787 253	130 150	17%		
Commune de Grand-Charmont	Grand Charmont	B1	GPV extension du CMS - centre socio-culturel	170 000	36 000	21%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Aménagement du rez-de-jardin des Allouettes	35 117	8 779	25%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Équipement de la Petite Hollande 1ère tranche correspond à la maîtrise d'œuvre	418 060	62 700	15%	X	
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	GPV Petite Hollande : Restructuration urbaine secteur Bizet/Saint Saëns/ Petit Chenois 1ère tranche : aménagement d'espaces publics rue Beuse au Loup : résidentialisation, mail piéton	1 840 107	276 016	15%		
commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Renouvellement urbain secteur Donzelot ; études et maîtrise d'œuvre	66 000	19 800	30%	X	
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Requalification quartier de la Chiffogne : aménagement des espaces extérieurs espace Victor Hugo	384 615	76 923	20%		
Commune de Seloncourt	Seloncourt	B1	Espace de liaison place Croizat - parc de la Stauberie	636 973	318 486	50%		
commune de Valentigney	Valentigney	B1	GPV Cheminement piétonnier des Buis à la Charmotte	18 000	2 000	11%		
Commune d'Etupes	Etupes	B1	Aménagement post-démolition à La Montagne	761 091	83 972	11%		
Habitat 25	Montbéliard	B1	GPV Changement d'usage de 7 logements 3 au 13 rue Bizet	764 678	76 468	10%		
Habitat 25	Grand Charmont	B1	GPV démolition du bâtiment Flandres	934 000	159 000	17%		
SAFC	Bethoncourt	B1	GPV Démolition des bâtiments 30, 33 et 18	3 150 000	319 000	10%		
SAFC	Montbéliard	B1	GPV Reconversion des immeubles logement Debussy en bureau	3 155 980	200 000	6%		
			<b>Total B1 : Développement et renouvellement urbain</b>	<b>13 121 874</b>	<b>1 769 294</b>			
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B2	Aménagement Cour des Halles	798 337	199 584	25%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B2	Aménagement du quartier Velotte 3ème tranche : subvention uniquement sur façade	317 726	63 545	20%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B2	Requalification de la rue Cuvier (rue piétonne) : entre carré piéton et rue Clémenceau - rue de la chapelle	196 488	49 122	25%		
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B2	Restructuration du centre des Alliés	1 477 493	443 248	30%		
			<b>Total B2 : Renforcement de l'attractivité des centres villes</b>	<b>2 790 044</b>	<b>755 499</b>			
Commune de Voujeaucourt	Voujeaucourt	B3	Restructuration de la rue du Mont Bart	757 200	105 000	14%		
			<b>Total B3 : Aménagement urbain des centres bourgs</b>	<b>757 200</b>	<b>105 000</b>			
Commune de Seloncourt	Seloncourt	B6	Réhabilitation de la salle polyvalente et construction d'une salle de convivialité	?	376 000			
Commune de Vieux Charmont	Vieux Charmont	B6	Aménagement d'une restauration scolaire et d'un accueil périscolaire	264 818	107 773	41%		
			<b>Total B6 : Renforcement d'un réseau d'équipements publics structurants</b>	<b>264 818</b>	<b>483 773</b>			
ADU	ADU	C1	Participation au programme partenarial de l'Agence de Développement et d'Urbanisme	121 970	121 970	100%		
			<b>Total C1 : études et suivi</b>	<b>121 970</b>	<b>121 970</b>			
			<b>Total de la programmation prévisionnelle</b>	<b>20 781 265</b>	<b>3 862 654</b>			



## Projets viviers 2004 par maître d'ouvrage

Maître d'ouvrage	Localisation	Axe Cité	Projet	Coût prév HT	Subv. demandée	Taux
CAPM	Exincourt-Brogard	B5	Aménagement paysager liaison cyclable Exincourt-Vx Charmont	395 075		
CAPM	Brogard	B6	Base de loisirs de Brognard - Extension des batiments	837 071		
CAPM	Courcelles les Montbéliard	B6	Bâtiment multiservices pour l'école de parachutisme sur l'aérodrome de Courcelles	599 450		
CAPM	Montbéliard	A3	Equipement et construction d'un département GACO IUT et d'un institut universitaire des métiers	2 166 917	433 383	20%
CAPM	CAPM	B4	Mise en place du réseau cyclable structurant -tronçon Montbéliard/Brogard, Vieux-Charmont/Brogard			
			<b>Total CAPM</b>	<b>3 998 513</b>	<b>433 383</b>	
Commune d'Allenjoie	Allenjoie	B3	Aménagement urbain et paysager du centre, remise en état du Temple	250 533	50 107	20%
			<b>Total Allenjoie</b>	<b>250 533</b>	<b>50 107</b>	
Commune de Bart	Bart	B4	liaison cycliste et piétonne "Les Bougeots"-Centre ; reconquete urbaine et paysagère du Rupt	331 202		
			<b>Total Bart</b>	<b>331 202</b>	<b>0</b>	
Commune de Grand-Charmont	Grand Charmont	B1	GPV requalification du parc du centre socio-culturel	100 000		
			<b>Total Grand-Charmont</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	
Commune de Nommay	Nommay	B6	"Maison Grisier" : locaux pour relais maternelle, CAF, personnes âgées ; logements conventionnés			
			<b>Total Nommay</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Commune de Sainte-Suzanne	Sainte-Suzanne	B6	Accueil péri-scolaire dans appartement : transformation locaux			
			<b>Total Sainte-Suzanne</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Commune de Seloncourt	Seloncourt	B6	Réhabilitation de la salle polyvalente et construction d'une salle de convivialité		376 000	
			<b>Total Seloncourt</b>	<b>0</b>	<b>376 000</b>	
Commune de Sochaux	Sochaux	B6	réhabilitation d'un bâtiment communal pour école de musique intercommunale			
			<b>Total Sochaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Commune de Valentigney	Valentigney	B5	Aménagement des rives du Doubs	1 267 181		
Commune de Valentigney	Valentigney	B6	Poursuite de l'équipement multiculturel			
			<b>Total Valentigney</b>	<b>1 267 181</b>	<b>0</b>	
Commune de Vandoncourt	Vandoncourt	B3	Aménagement du centre du village- 1ère tranche	422 000	84 400	20%
			<b>Total Vandoncourt</b>	<b>422 000</b>	<b>84 400</b>	
Commune d'Hérimoncourt	Hérimoncourt	B4	Entrée de ville sud - aménagements piétons et bus - carrefour à plateau	155 643		
			<b>Total Hérimoncourt</b>	<b>155 643</b>	<b>0</b>	
			<b>Total programmation connue</b>	<b>6 525 072</b>	<b>943 890</b>	

## Projets viviers 2004 par axe

Maître d'ouvrage	Localisation	Axe Cité	Projet	Coût prév HT	Subv. demandée	Taux
CAPM	Montbéliard	A3	Equipement et construction d'un département GACO IUT et d'un institut universitaire des métiers	2 166 917	433 383	20%
			<b>Total A3 Accueil d'établissements de recherche, de transfert technologique et de formation supérieure</b>	<b>2 166 917</b>	<b>433 383</b>	
Commune de Grand-Charmont	Grand Charmont	B1	GPV requalification du parc du centre socio-culturel	100 000		
			<b>Total B1 Développement et renouvellement urbain</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	
Commune d'Allenjoie	Allenjoie	B3	Aménagement urbain et paysager du centre, remise en état du Temple	250 533	50 107	20%
Commune de Vandoncourt	Vandoncourt	B3	Aménagement du centre du village- 1ère tranche	422 000	84 400	20%
			<b>Total B3 Aménagement urbain des centres bourgs</b>	<b>672 533</b>	<b>134 507</b>	
CAPM	CAPM	B4	Mise en place du réseau cyclable structurant -tronçon Montbéliard/Brogard, Vieux-Charmont/Brogard			
Commune de Bart	Bart	B4	liaison cycliste et piétonne "Les Bougeots"-Centre ; reconquete urbaine et paysagère du Rupt	331 202		
Commune d'Hérimoncourt	Hérimoncourt	B4	Entrée de ville sud - aménagements piétons et bus - carrefour à plateau	155 643		
			<b>Total B4 Amélioration des transports déplacements</b>	<b>486 845</b>	<b>0</b>	
CAPM	Exincourt-Brogard	B5	Aménagement paysager liaison cyclable Exincourt-Vx Charmont	395 075		
Commune de Valentigney	Valentigney	B5	Aménagement des rives du Doubs	1 267 181		
			<b>Total B5 Valorisation des paysages, préservation de l'environnement et prévention des risques naturels</b>	<b>1 662 256</b>	<b>0</b>	
CAPM	Brogard	B6	Base de loisirs de Brognard - Extension des batiments	837 071		
CAPM	Courcelles les Montbéliard	B6	Bâtiment multiservices pour l'école de parachutisme sur l'aérodrome de Courcelles	599 450		
Commune de Nommay	Nommay	B6	"Maison Grisier" : locaux pour relais maternelle, CAF, personnes âgées ; logements conventionnés			
Commune de Sainte-Suzanne	Sainte-Suzanne	B6	Accueil péri-scolaire dans appartement ; transformation locaux			
Commune de Seloncourt	Seloncourt	B6	Réhabilitation de la salle polyvalente et construction d'une salle de convivialité		376 000	
Commune de Sochaux	Sochaux	B6	réhabilitation d'un bâtiment communal pour école de musique intercommunale			
Commune de Valentigney	Valentigney	B6	Poursuite de l'équipement multiculturel			
			<b>Total B6 Renforcement d'un réseau d'équipements publics structurants</b>	<b>1 436 521</b>	<b>376 000</b>	
			<b>Total programmation connue</b>	<b>6 525 072</b>	<b>943 890</b>	
		<b>Total</b>				

## Projets viviers 2005-2006 par maître d'ouvrage

Maître d'ouvrage	Localisation	Axe Cité	Projet	Coût prév HT	Subv. demandée	Taux
CAPM	Mandeure	A4	valorisation touristique du Mont-Bart	1 000 000		20%
CAPM	Mandeure	A4	Valorisation touristique du site antique du théâtre	1 000 000		20%
			<b>Total CAPM</b>	<b>2 000 000</b>	<b>0</b>	
Commune d'Audincourt	Audincourt	B4	Aménagement urbain rue de Seloncourt RD34 (par tranche)	600 000	120 000	20%
Commune d'Audincourt	Audincourt	B1	GPV Mail urbain quartier des Champs Montants	1 417 780	70 889	5%
Commune d'Audincourt/SEDD	Audincourt	B2	Requalification de l'îlot Baladin en centre ville : 100 logements plus linéaire commercial	635 550		
			<b>Total Audincourt</b>	<b>2 653 330</b>	<b>190 889</b>	
Commune de Mandeure	Mandeure	B2	Requalification de la place du 8 mai			
			<b>Total Mandeure</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B4	aménagement carrefour Gambetta-moles-Foch	702 341	175 585	25%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B4	Avenue des Alliés : mutation qualitative	446 488	111 622	25%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Château : création de surfaces d'exposition au musée	200 669	60 201	30%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Château : réaménagement des salles d'exposition existantes au Musée	83 612	25 084	30%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Château : réaménagement des salles d'exposition existantes au Musée	83 612	25 084	30%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Equipement de la Petite Hollande. 2ème tranche : travaux d'aménagement du Centre de ressources et d'accueil avec salles de réunions et Ludothèque	903 010	135 450	15%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Equipement de la Petite Hollande 3ème tranche : aménagement de la crèche collective et de l'Espace culturel polyvalent	1 878 763	281 850	15%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Equipement de la Petite Hollande : espaces extérieurs	91 973	13 796	15%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Equipement de la Petite Hollande : espaces extérieurs	91 973	13 796	15%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	GPV Petite Hollande : Restructuration urbaine secteur Bizet/Saint Saëns/ Petit Chenois 2ème tranche : rue St-Saëns à rue Ravel, aménagements extérieurs et mail piétons	866 332	129 950	15%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	GPV Petite Hollande : Restructuration urbaine secteur Bizet/Saint Saëns/ Petit Chenois 3ème tranche : secteur 34 au 50 du Petit Chenois : résidentialisation en accompagnement des constructions neuves des bailleurs	1 240 491	186 074	15%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Ile du Mont Bart : 1ère tranche	637 124	127 425	20%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Ile du Mont Bart : 2ère tranche	637 124	127 425	20%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B2	Place St-Martin : réaménagement de la place, poursuite du programme global de revitalisation du centre ville	765 050	191 263	25%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	programme de requalification des espaces publics de la Chiffogne	188 127	37 625	20%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Renouvellement urbain secteur Donzelot ; 1ère tranche de travaux	275 000	85 500	31%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Renouvellement urbain secteur Donzelot ; 2ème tranche de travaux	275 000	82 500	30%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B2	Restructuration du centre des Alliés	1 709 903	310 274	18%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B4	Route de Grand-Charmont	446 488	111 622	25%
			<b>Total Montbéliard</b>	<b>11 523 080</b>	<b>2 232 126</b>	
Commune de Sainte-Suzanne	Sainte-Suzanne	B3	aménagement voirie espace public dans ZAC			
Commune de Sainte-Suzanne	Sainte-Suzanne	A1	Epée : traitement des espaces naturels et aménagement des espaces publics			
			<b>Total Sainte-Suzanne</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Commune de Seloncourt	Seloncourt	B3	Aménagement du centre ville : rue Viette et pont		192 300	
Commune de Seloncourt	Seloncourt	B1	Réhabilitation du quartier Coteau Piégot (logements sociaux)		85 000	
Commune de Seloncourt	Seloncourt	A1	Réhabilitation du site de la SCOP Wittmer (friche industrielle en Centre ville		76 500	
Commune de Seloncourt	Seloncourt	B1	requalification du site des anciens ateliers municipaux		160 000	
			<b>Total Seloncourt</b>	<b>0</b>	<b>513 800</b>	
commune de Valentigney	Valentigney	B1	Aménagement de voies de desserte, aménagement paysager accompagnant la reconstruction aux Buis	300 000	30 000	10%
			<b>Total Valentigney</b>	<b>300 000</b>	<b>30 000</b>	
Commune de Vieux Charmont	Vieux Charmont	B3	Aménagement rue des sources, place des Arbues (2 tranches)	900 256	210 021	23%
			<b>Total Vieux-Charmont</b>	<b>900 256</b>	<b>210 021</b>	
Commune d'Exincourt	Exincourt	A1	Japy rue des mines : logements et immobilier tertiaire			
			<b>Total Exincourt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Commune d'Hérimoncourt	Hérimoncourt	A4	mise en valeur du circuit de randonnée, remise en état des belvédères	150 000		
			<b>Total Hérimoncourt</b>	<b>150 000</b>	<b>0</b>	
SAFC	Audincourt	B1	GPV Démolition de la tour V	2 472 000	420 000	17%
			<b>Total SAFC</b>	<b>2 472 000</b>	<b>420 000</b>	
			<b>total programmation connue</b>	<b>37 525 332</b>	<b>6 773 672</b>	

## Projets viviers 2005-2006 par axe

Maître d'ouvrage	Localisation	Axe Cité	Projet	Coût prév HT	Subv. demandée	Taux
Commune de Sainte-Suzanne	Sainte-Suzanne	A1	Epée : traitement des espaces naturels et aménagement des espaces publics			
Commune de Seloncourt	Seloncourt	A1	Réhabilitation du site de la SCOP Wittmer (friche industrielle en Centre ville)		76 500	
Commune d'Exincourt	Exincourt	A1	Japy rue des mines : logements et immobilier tertiaire			
<b>Total A1 Requalification de friches industrielles</b>				<b>0</b>	<b>76 500</b>	
CAPM	Mandeure	A4	valorisation touristique du Mont-Bart	1 000 000		20%
CAPM	Mandeure	A4	Valorisation touristique du site antique du théâtre	1 000 000		0,2
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Château : création de surfaces d'exposition au musée	200 669	60 201	30%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Château : réaménagement des salles d'exposition existantes au Musée	83 612	25 084	30%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Château : réaménagement des salles d'exposition existantes au Musée	83 612	25 084	30%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Ile du Mont Bart : 1ère tranche	637 124	127 425	20%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	A4	Ile du Mont Bart : 2ème tranche	637 124	127 425	0,2
Commune d'Hérimoncourt	Hérimoncourt	A4	mise en valeur du circuit de randonnée, remise en état des belvédères	150 000		
<b>Total A4 Développement touristique</b>				<b>3 792 141</b>	<b>365 219</b>	
Commune d'Audincourt	Audincourt	B1	GPV Mail urbain quartier des Champs Montants	1 417 780	70 889	5%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Équipement de la Petite Hollande (Ecole des Allouettes) 2ème tranche : travaux d'aménagement du Centre de ressources et d'accueil avec salles de réunions et Ludothèque	903 010	135 450	15%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Équipement de la Petite Hollande (Ecole des Allouettes) 3ème tranche : aménagement de la crèche collective et de l'Espace culturel polyvalent	1 878 763	281 850	15%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Équipement de la Petite Hollande : espaces extérieurs	91 973	13 796	15%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Équipement de la Petite Hollande : espaces extérieurs	91 973	13 796	15%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	GPV Petite Hollande : Restructuration urbaine secteur Bizet/Saint Saëns/ Petit Chenois 2ème tranche : rue St-Saëns à rue Ravel, aménagements extérieurs et mail piétons	866 332	129 950	15%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	GPV Petite Hollande : Restructuration urbaine secteur Bizet/Saint Saëns/ Petit Chenois 3ème tranche : secteur 34 au 50 du Petit Chenois : résidentialisation en accompagnement des constructions neuves des bailleurs	1 240 491	186 074	15%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	programme de requalification des espaces publics de la Chiffogne	188 127	37 625	20%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Renouvellement urbain secteur Donzelot ; 1ère tranche de travaux	275 000	85 500	31%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B1	Renouvellement urbain secteur Donzelot ; 2ème tranche de travaux	275 000	82 500	30%
Commune de Seloncourt	Seloncourt	B1	Réhabilitation du quartier Coteau Piégot (logements sociaux)		85 000	
Commune de Seloncourt	Seloncourt	B1	requalification du site des anciens ateliers municipaux		160 000	
commune de Valentigney	Valentigney	B1	Aménagement de voies de desserte, aménagement paysager accompagnant la reconstruction aux Buis	300 000	30 000	10%
SAFC	Audincourt	B1	GPV Démolition de la tour V	2 472 000	420 000	17%
<b>Total B1 Développement et renouvellement urbain</b>				<b>10 000 449</b>	<b>1 732 430</b>	
Commune d'Audincourt/SEDD	Audincourt	B2	Requalification de l'îlot Baladin en centre ville : 100 logements plus linéaire commercial	635 550		
Commune de Mandeure	Mandeure	B2	Requalification de la place du 8 mai			
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B2	Place St-Martin : réaménagement de la place, poursuite du programme global de revitalisation du centre ville	765 050	191 263	25%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B2	Restructuration du centre des Alliés	1 709 903	310 274	18%
<b>Total B2 Renforcement de l'attractivité des centres villes</b>				<b>3 110 503</b>	<b>501 537</b>	
Commune de Sainte-Suzanne	Sainte-Suzanne	B3	aménagement voirie espace public dans ZAC			
Commune de Seloncourt	Seloncourt	B3	Aménagement du centre ville : rue Viette et pont		192 300	
Commune de Vieux Charmont	Vieux Charmont	B3	Aménagement rue des sources, place des Arbues (2 tranches)	900 256	210 021	23%
<b>Total B3 Aménagement urbain des centres bourgs</b>				<b>900 256</b>	<b>402 321</b>	
Commune d'Audincourt	Audincourt	B4	Aménagement urbain rue de Seloncourt RD34 (par tranche)	600 000	120 000	20%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B4	aménagement carrefour Gambetta-moles-Foch	702 341	175 585	25%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B4	Avenue des Alliés : mutation qualitative	446 488	111 622	25%
Commune de Montbéliard	Montbéliard	B4	Route de Grand-Charmont	446 488	111 622	25%
<b>Total B4 Amélioration des transports et déplacements</b>				<b>2 195 317</b>	<b>518 829</b>	
<b>Total</b>				<b>19 998 666</b>	<b>3 596 836</b>	
<b>total programmation connue</b>						